

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES
STATISTIQUES SECTORIELLES

TABLEAU DE BORD 2019-2020 DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



JUIN 2021

E-mail: dssdgessmesrsi@gmail.com

Site web: www.mesrsi.gov.bf

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES
ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

TABLEAU DE BORD
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ANNEE ACADEMIQUE 2019/2020

Juin 2021

AVANT PROPOS

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI), conformément à ses missions de production d'informations statistiques performantes, met à la disposition des décideurs et utilisateurs, le tableau de bord 2019/2020 de l'enseignement supérieur.

Le tableau de bord de l'enseignement supérieur est un système d'indicateurs qui vise à dégager les tendances sur l'état de l'enseignement supérieur et à assurer le suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies. A ce titre, il constitue un outil de gestion et de pilotage du dispositif de l'enseignement supérieur et de la formation au Burkina Faso dans un contexte où la demande d'enseignement supérieur est très forte. Elaboré de manière participative, le tableau de bord donne une image synthétique et précise de la situation de l'enseignement supérieur et de son évolution durant les dix dernières années sur les effectifs des étudiants, les ressources humaines, matérielles et financières, les œuvres sociales ainsi que l'efficacité interne de l'enseignement supérieur.

Malgré les efforts consentis pour l'élaboration de ce document, nous demeurons convaincus qu'il peut comporter des imperfections. Dans ce sens, nous restons disponibles pour toutes observations, suggestions ou critiques pouvant améliorer la qualité des éditions futures.

Je saisis l'occasion pour traduire ma reconnaissance et mes encouragements à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à l'élaboration du présent tableau de bord.

Tout en vous souhaitant un bon usage, j'ose espérer que ce document contribuera à accroître la visibilité des actions et à améliorer la prise de décision en matière d'enseignement supérieur.



SOMMAIRE

AVANT PROPOS.....	i
SOMMAIRE	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
RESUME.....	1
CONTEXTE GENERAL	3
ORIENTATION	6
ACCES.....	8
EFFECTIF DES ETUDIANTS.....	10
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (suite).....	12
PERSONNEL ENSEIGNANT	15
PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN.....	17
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	19
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES.....	22
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES.....	24
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS.....	26
LOGEMENT	28
RESTAURATION	30
SANTE	32
ACTION SOCIALE	34
SORTANTS DIPLOMES	37
REDOUBLEMENT	39
BUDGET	42
ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS	viii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Contexte socio-économique de quelques pays subsahariens	4
Tableau 2: Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2019/2020	7
Tableau 3: Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études	7
Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur	9
Tableau 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	9
Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2019/2020	11
Tableau 7: Effectif du personnel enseignant intervenant au public	16
Tableau 8: Répartition des enseignants intervenant au public par emploi	16
Tableau 9 : Enseignants permanents de rang A et B.....	16
Tableau 10: Effectif du personnel ATOS.....	18
Tableau 11: Nombre d'établissements d'enseignement supérieur.....	20
Tableau 12: Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons	20
Tableau 13: Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse.....	23
Tableau 14: Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide.....	25
Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts	27
Tableau 16: Capacité d'accueil par centre régional	29
Tableau 17: Situation de la restauration par CROU.....	31
Tableau 18: Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional	31
Tableau 19: Situation des adhérents à la mutuelle de santé.....	33
Tableau 21: Situation des aides sociales en 2019/2020	35
Tableau 22: Situation des diplômés en 2019	38
Tableau 23: Situation du budget en 2020	43

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: IDH de quelques pays subsahariens en 2019.....	4
Graphique 2 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence.....	4
Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2010 à 2019 selon le sexe.....	4
Graphique 4: répartition (%) des nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année/L1 par domaine d'études.....	7
Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants.....	9
Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe.....	9
Graphique 7: Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par université.....	11
Graphique 8: Evolution de l'effectif des étudiants de 2009/2010 à 2019/2020.....	11
Graphique 9: Répartition (%) des étudiants par nationalité.....	11
Graphique 10: Evolution des indices base 100 en 2010/2011 de l'effectif des étudiants par statut.....	11
Graphique 11: Evolution des indices base 100 en 2010/2011 de l'effectif des étudiants selon le sexe.....	11
Graphique 12: Pyramide des âges des étudiants du public.....	13
Graphique 13: Pyramide des âges des étudiants du privé.....	13
Graphique 14: Répartition (%) des étudiants par cycle.....	13
Graphique 15: Répartition (%) des étudiants par domaine d'études.....	13
Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B.....	16
Graphique 17: Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi.....	16
Graphique 18: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut.....	18
Graphique 19: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe.....	18
Graphique 20: Evolution du personnel ATOS selon le statut.....	18
Graphique 21: Evolution du personnel ATOS selon le sexe.....	18
Graphique 22: Évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut.....	20
Graphique 23: Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement.....	20
Graphique 24: Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe.....	23
Graphique 25: Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe.....	23
Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe.....	25
Graphique 27 : Evolution de la proportion (%) des étudiants éligibles bénéficiaires de l'aide.....	25
Graphique 28: Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le sexe.....	27
Graphique 29: Evolution de la proportion des étudiants éligibles bénéficiaires de prêts.....	27
Graphique 30: Ratio étudiants / lit par centre régional.....	29
Graphique 31: Evolution des capacités d'accueil par centre régional.....	29
Graphique 32: Evolution du nombre de plats servis.....	31
Graphique 33: Evolution du Ratio plat/étudiant.....	31
Graphique 34: Evolution de la proportion des adhérents par centre régional.....	33
Graphique 35: Evolution de l'indice base 100 en 2011 du nombre de mutualistes.....	33
Graphique 36: Evolution des aides sociales.....	35
Graphique 37: Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales.....	35
Graphique 38: Répartition (%) des diplômés de 2019 selon le type de diplôme.....	38
Graphique 39: Répartition (%) des diplômés de 2019 selon les domaines d'études de la CITE.....	38
Graphique 40: Evolution des indices base 100 en 2011 des diplômés selon le statut.....	38
Graphique 41: Evolution du nombre de diplômés.....	38
Graphique 42: Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut.....	40
Graphique 43: proportion (%) des redoublants par Cycle d'études.....	40
Graphique 44: Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études.....	40
Graphique 45: Evolution des proportions des redoublants.....	40

Graphique 46: Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation (MENAPLN, MESRSI)	43
Graphique 47: Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur.....	43
Graphique 48: Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur.....	43
Graphique 49: Evolution de la structure du budget du MESRSI	43

SIGLES ET ABREVIATIONS

A	Assistant
ATOS	Administratif, Technique, Ouvrier et de Soutien
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CENOU	Centre National des Œuvres Universitaires
CIOSPB	Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnel et des Bourses
CITE	Classification Internationale Type de l'Education
CNBES	Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stage
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires
CROU-B	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Bobo-Dioulasso
CROU-Banfora	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Banfora
CROU-D	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dédougou
CROU-Dori	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Dori
CROU-Fada	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Fada N'Gourma
CROU-Gaoua	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Gaoua
CROU-K	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Koudougou
CROU-Kaya	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Kaya
CROU-Manga	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Manga
CROU-O	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouagadougou
CROU-OHG	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ouahigouya
CROU-Tenkodogo	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Tenkodogo
CROU-Ziniare	Centre Régional des Œuvres Universitaires de Ziniare
DES	Diplôme d'Etudes Spécialisées
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DHD	Développement Humain Durable
DTS	Diplôme de Technicien Supérieur
Eff	Effectif
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EMC	Enquête Multisectorielle Continue
EPO	Ecole Polytechnique de Ouagadougou
ERI-ESI	Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
ETP	Enseignant en Temps Plein
F	Fille /Femme/Féminin
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FONER	Fonds National pour l'Education et la Recherche
IDH	Indice de Développement Humain

IDS	Institut Des Sciences
IESR	Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche
Ind	Indéterminé
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPES	Institutions Privées d'Enseignement Supérieur
ISSDH	Institut des Sciences, du Sport et du Développement Humain
L1	Licence première année
LMD	Licence Master Doctorat
M	Masculin
MA	Maître Assistant
MC	Maître de Conférences
MENAPLN	Ministère de l'Education Nationale, et de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
MESRSI	Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MUNASEB	Mutuelle Nationale de Santé des Etudiants du Burkina
NA	Non Applicable
Nbre	Nombre
NC	Non Concerné
ND	Non disponible
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PT	Professeur Titulaire
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SND	Service National pour le Développement
SOTRACO	Société de Transport en Commun de Ouagadougou
T	Total
TAMA	Taux d'Accroissement Moyen Annuel
UDDG	Université de Dédougou
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UFDG	Université de Fada N'Gourma
UJKZ	Université Joseph KI-ZERBO
UNB	Université Nazi BONI
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNZ	Université Norbert ZONGO
UOHG	Université de Ouahigouya
US (\$)	Dollar américain
UTS	Université Thomas SANKARA

RESUME

Le tableau de bord 2019/2020 de l'enseignement supérieur dépeint la situation du sous-secteur sur cinq principaux thèmes que sont : les informations relatives aux étudiants, les ressources humaines et matérielles, les œuvres sociales, l'efficacité interne de l'enseignement supérieur, le budget de l'enseignement supérieur.

En 2019/2020, l'effectif total des étudiants est de 151 305 dont 39,4 % de filles. Les étudiants inscrits au privé représentent 19,6 %. Par rapport à 2018/2019, l'effectif des étudiants progresse de 14,1%. De 2010/2011 à 2019/2020, il croit à un rythme moyen annuel de 10,6 %. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants passe de 388 en 2010/2011 à 739 en 2019/2020.

Par ailleurs, le nombre d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) est 118 dont 16 sont publiques. Par rapport à l'année 2018/2019, ce nombre d'IESR a crû de 4,4 %.

Au cours de l'année 2019, l'effectif des étudiants ayant obtenu le parchemin en fin d'année est de 15 615 dont 32,2 % de filles. Ce nombre de diplômés augmente de 12,9 % par rapport à l'année précédente. Les IESR privées comptent 40,5% des diplômés. La proportion des redoublants est de 9,7% en 2019/2020 en baisse de 2,5 points de pourcentage par rapport à 2018/2019.

Dans les IESR publiques, les cours sont assurés par 2 455 enseignants en 2019/2020 contre 2 302 en 2018/2019, soit une augmentation relative de 6,6 %. Le nombre d'enseignants permanents est de 1 364 dont 70,5% d'enseignants de rang A et B. Le Ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B est de 127 et s'est amélioré de 13 points par rapport à 2018/2019.

Grâce au dispositif de soutien financier aux étudiants, 8 524 étudiants (dont 35,2 % de filles) bénéficient de la bourse nationale, 88 461 étudiants (dont 37,9 % de filles) de l'aide et 18 351 étudiants (dont 31,4 % de filles) du prêt. L'ensemble des CROU et l'IDS disposent de 6 750 lits susceptibles d'accueillir 144 939 étudiants demandeurs potentiels provenant des IESR publiques et privées conventionnées soit un ratio étudiants/lit de 21. Pour la restauration, en moyenne 15 058 étudiants se restaurent par jour dans les restaurants universitaires. Ce nombre est en baisse de 1,6 % par rapport à l'année 2018/2019 du fait de la pandémie de la COVID 19. Il y a aussi 3 489 étudiants qui adhèrent à la MUNASEB soit en moyenne 3 étudiants sur 100. Au cours de l'année 2019/2020, on dénombre 73 étudiants en situation difficile et/ou de handicap qui ont sollicité l'aide sociale, dont 69 en ont été bénéficiaires, soit un taux de satisfaction de 94,5 %.

Le budget du MESRSI en 2020 s'élève à 96 milliards 864 millions de FCFA. Il représente 17,3 % de la dotation totale du secteur de l'éducation qui est de 530 milliards 137 millions de FCFA. La part du budget de l'éducation allouée à l'enseignement supérieur est de 13,1 %. Celle-ci est en baisse de 1,7 point de pourcentage par rapport à l'année 2019.



CONTEXTE GENERAL

CONTEXTE GENERAL

Points saillants

- Population à forte composante jeune, majoritairement rurale et pauvre
- Amélioration de l'Indice de Développement Humain (IDH)

Commentaire

Le Burkina Faso est un pays de l'Afrique sub-saharienne. Sa superficie est de 274 200 km². Selon les résultats préliminaires du RGPH 2019 de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la population du Burkina Faso en 2019 est 20,5 millions d'habitants dont 51,7 % de femmes. Le taux annuel moyen de croissance démographique demeure à 2,9 %. C'est une population à forte composante jeune en témoigne la proportion des moins de 20 ans (55,8 %). La population scolarisable au supérieur (19-23 ans) représente 9,4 %. Le taux d'urbanisation est de 26,3 %.

Selon le rapport sur le développement humain durable du PNUD de 2020, le Burkina Faso est classé 182^{ème} sur 189 pays avec un indice de développement humain (IDH) de 0,452 en 2019. Cet indice est en légère hausse par rapport à celui de l'année précédente (0,434).

Malgré l'apport conséquent des exportations aurifères dans le PIB (10,2 %), l'agriculture demeure le principal levier de l'économie du Burkina Faso et emploie près de 80 % de la population active. Le coton, le sésame et l'arachide sont les principales cultures de rente. D'une manière générale, le taux de croissance du PIB s'est établi à 5,7 % en 2019 contre 6,8 % en 2018¹.

La situation de pauvreté reste remarquable et se traduit par une proportion de 41,4 % de la population qui vit en dessous du seuil national de pauvreté estimé à 194 629 F CFA².

Sur le plan sécuritaire, malgré la persistance des attaques terroristes, l'Etat a développé des stratégies pour assurer la continuité de l'éducation et de la formation. Toutefois, il convient de souligner que la situation sanitaire alarmante due à la maladie à COVID-19 que connaît le monde depuis décembre 2019 a impacté sérieusement la stabilité socio-économique du pays.

Sur le plan éducatif, 2/3 des burkinabè de 15 ans et plus ne savent ni lire, ni écrire dans une langue quelconque, soit un taux d'alphabétisation de 34,7 % (enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, ERI-ESI 2018). De plus, la population de 25 ans et plus a une durée moyenne de scolarisation de 1,5 ans. Cet indicateur reste le plus faible des pays de l'Afrique sub-saharienne.

En matière d'enseignement supérieur, le Burkina Faso compte 151 305 étudiants en 2019/2020 ; ce qui correspond à 739 étudiants pour 100 000 habitants pour une norme (UNESCO) de 2 000 étudiants pour 100 000 habitants. La normalisation des années académiques dans les universités publiques demeure l'un des grands défis des acteurs du monde universitaire.

Les efforts déployés par les autorités dans l'amélioration de l'offre et de la qualité du sous-secteur de l'enseignement supérieur ne sont plus à démontrer. On peut citer entre autres, l'existence d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) publiques dans toutes les régions depuis l'année académique 2018/2019, la création d'une université virtuelle à Ouagadougou qui devrait s'étendre sur les autres régions, le programme un étudiant/un ordinateur sans ignorer l'effectivité de la mise en œuvre de la plateforme CAMPUS FASO qui facilite la gestion des inscriptions et des services sociaux.

¹ Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2020 de l'UEMOA

² EHCVM-UEMOA, 1ère édition, 2018-2019

CONTEXTE GENERAL

Tableau 1 : Contexte socio-économique de quelques pays subsahariens

Pays	Population en millier en 2019 *	Revenu National brut par habitant *** (US \$) en 2019	Taux d'alphabétisation en 2015	Durée moyenne de scolarisation en 2017	Espérance de vie à la naissance en 2017	Rang (sur 189) en 2019 (IDH) ***
Bénin	11 802	1 219	52,55	3,6	61,2	158
Burkina Faso	20 478	774	52,51	1,5	60,8	182
Cote d'Ivoire	25 717	2 286	50,24	5,2	54,1	162
Guinée Bissau	1 921	697	76,57	7,1	63	175
Mali	19 658	890	31,00 (2016)	2,3	58,5	184
Niger	23 310	554	62,64	4,5	63,4	189
Sénégal	16 296	1446	28,40 (2017)	2	60,4	168
Togo	8 082	675	57,67	3	67,5	167

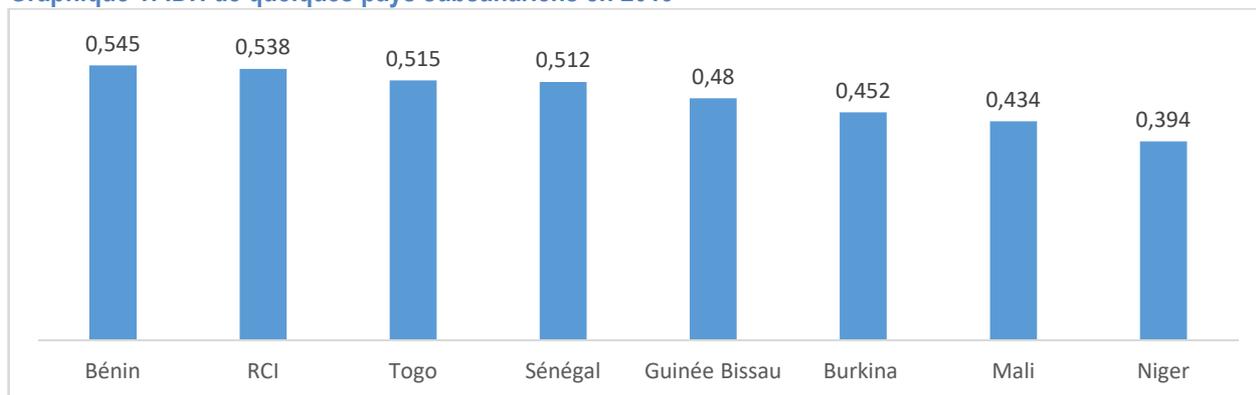
Source : Rapport sur le DHD, 2019 ;

(*) Recherche sur divers sites Internet (www.statistiques-mondiales.com) donnees.banquemondiale.org ; www.populationdata.net ; www.mays-mouissi.com/2016/03/22/ ; www.agenceecofin.com/economie

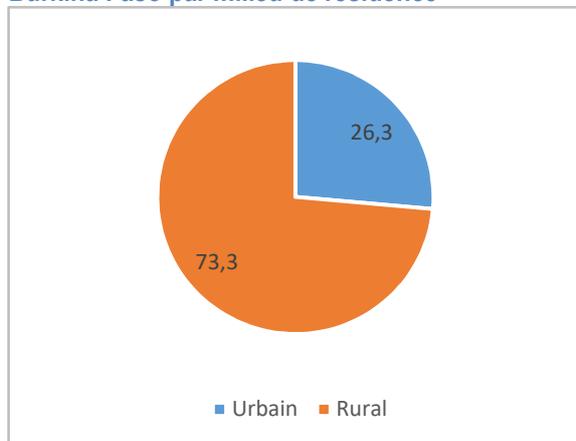
(***) <http://hdr.undp.org/en/data>

(**) Source : Données sur les comptes nationaux de la Banque mondiale

Graphique 1: IDH de quelques pays subsahariens en 2019

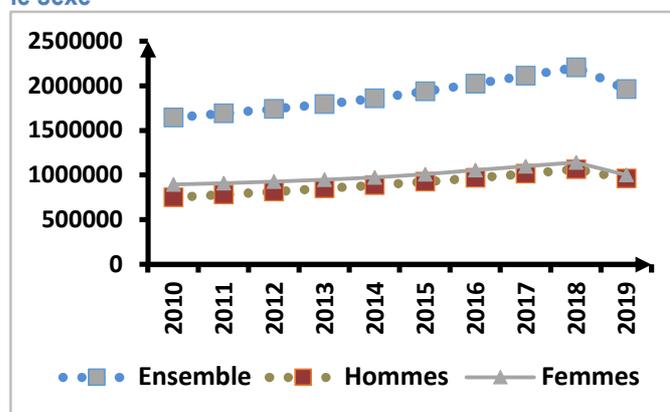


Graphique 2 : Répartition (%) de la population du Burkina Faso par milieu de résidence



Source : INSD, RGPH 2019

Graphique 3 : Evolution de la population scolarisable au supérieur (19-23 ans) du Burkina Faso de 2010 à 2019 selon le sexe



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020



Partie I : Etudiants

ORIENTATION

Points saillants

- Hausse des nouveaux inscrits de 13,8 %
- Plus d'inscriptions dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit

Commentaire

En 2019/2020, le nombre d'étudiants nouvellement inscrits en 1^{ère} année de Licence est de 71 857 dont 36,9 % de filles. Les établissements privés accueillent 13,6 % de l'effectif des nouveaux inscrits.

Comparé à 2018/2019, le nombre des nouveaux inscrits croît de 13,8 %.

Selon la Classification Internationale Type de l'Education 2011 (CITE), le domaine « Sciences sociales, Commerce et Droit » occupe la première place avec 38,3 % des nouveaux inscrits en L1, suivi de « Lettres et Arts » (31,4 %) et de « Sciences » (20,1 %). Le domaine « Ingénierie, Industries de transformation et Production » enregistre 4,3 % des nouveaux orientés et celui « Agriculture » 0,8 %. Les plus fortes proportions de filles s'enregistrent en « Santé et Protection sociale » (45,4 %), « Sciences sociales, Commerce et Droit » (41,6 %) et « Lettres et Arts » (40,8 %). Le domaine « Ingénierie, Industries de transformation et Production » a la plus faible proportion de filles (19,8 %).

Par rapport à 2018/2019, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 croît dans les domaines « Agriculture », « Lettres et Arts » et « Sciences sociales, Commerce et Droit » avec respectivement 56,3 %, 35,1 % et 15,6 %. Cependant, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 décroît dans les domaines « Education » (-48,3 %) et « Services » (-23%)

De 2010/2011 à 2019/2020, l'effectif des nouveaux inscrits en L1 croît à un rythme moyen annuel de 14,8 %.

Note méthodologique: L'effectif des nouveaux inscrits en 1^{ère} année/L1 prend en compte les étudiants qui se sont inscrits avant l'année 2019/2020 et qui n'ont toujours pas fini les évaluations à cause du retard des années académiques.

ORIENTATION

Tableau 2: Effectif des nouveaux inscrits en L1 en 2019/2020

Effectif nouveaux inscrits	% des Filles	% du Privé	Variation par rapport à 2018/2019		TAMA (%) entre 2010/2011 et 2019/2020
			En effectif	En %	
71 857	36,9	13,6	8 712	13,8	14,8

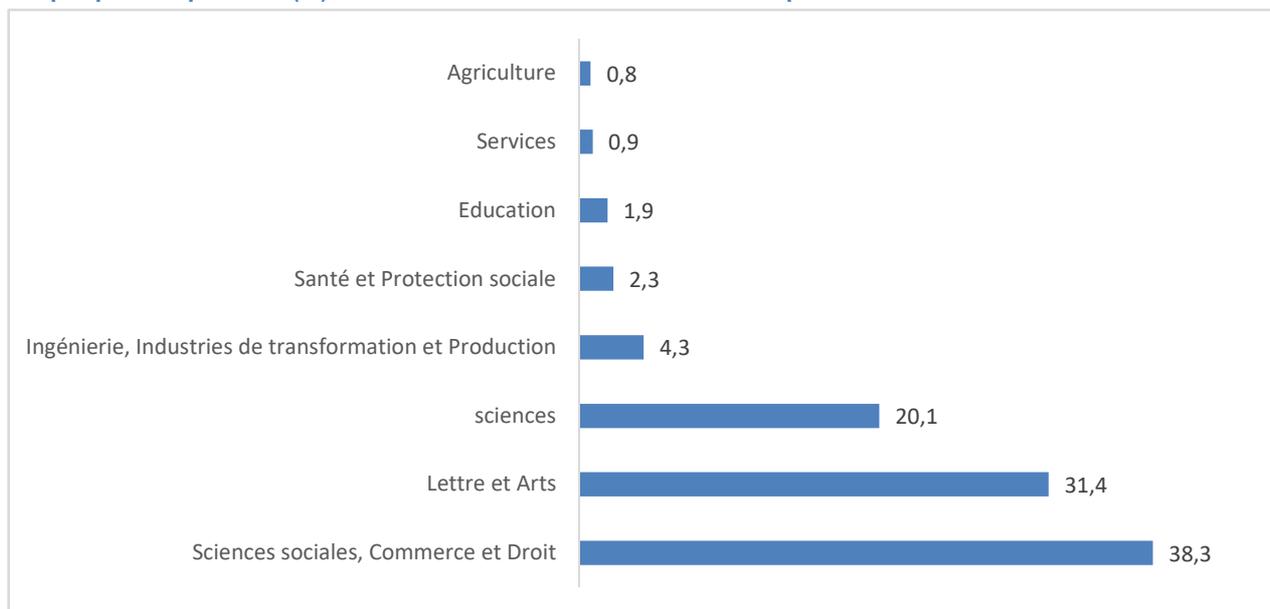
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Tableau 3: Répartition des nouveaux inscrits en L1 par domaine d'études

Domaine	2019/2020	% Filles par domaine	Evolution par rapport à 2018/2019	
			En effectif	En %
Education	1 381	20,2	-1 288	-48,3
Lettre et Arts	22 531	40,8	5 850	35,1
Sciences sociales, Commerce et Droit	27 530	41,6	3 708	15,6
Sciences	14 410	26,0	258	1,8
Ingénierie, Industries de transformation et Production	3 111	19,8	184	6,3
Agriculture	569	33,6	205	56,3
Santé et Protection sociale	1 655	45,4	-5	-0,3
Services	670	38,5	-200	-23,0
Total général	71 857	36,9	8 712	13,8

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 4: répartition (%) des nouveaux inscrits en 1^{ère} année/L1 par domaine d'études



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

ACCES

Points saillants

- Persistance de la disparité entre les filles et les garçons dans l'accès à l'enseignement supérieur
- Baisse du taux de transition du secondaire au supérieur

Commentaire

En 2019/2020, le taux brut de transition du secondaire au supérieur est de 80,0 %. Il baisse de 1,7 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Le taux de transition est de 70,4 % pour les filles et 86,9 % pour les garçons. L'indice de parité entre filles et garçons (0,8) n'a pas connu de changement par rapport à 2018/2019.

En 2019/2020, sur 100 000 habitants, on dénombre 739 étudiants pour une norme de 2 000 (UNESCO). Cet indicateur progresse néanmoins de 84 points comparativement à l'année précédente et de 351 par rapport à 2010/2011. Le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants est de 498 pour la population féminine et 996 pour celle masculine soit un indice de parité filles/garçons de 0,5. Par rapport à 2018/2019, la parité n'a pas évolué.

De 2010/2011 à 2019/2020, le nombre d'étudiants pour 100 000 habitants a une tendance haussière et le rythme moyen de croissance est de 7,4 % l'an. Cette tendance s'observe aussi bien chez les filles (TAMA = 8,2 %) que chez les garçons (7,0 %). Sur la même période, l'on constate que l'indice de parité filles/garçons a varié entre 0,4 et 0,5.

Note méthodologique: Le calcul du taux brut de transition du secondaire au supérieur prend en compte aussi bien les nouveaux et les anciens bacheliers que ceux en provenance d'autres pays nouvellement inscrits en L1 à l'année N ainsi que les élèves de la classe de terminale de l'année N-1.

ACCES

Tableau 4 : Taux de transition du secondaire au supérieur

	Elèves de la Terminale en 2018/2019	Nouveaux inscrits au Supérieur 2019/2020	Taux de Transition (%)
Filles	37 618	26 498	70,4
Garçons	52 192	45 359	86,9
Total	89 810	71 857	80,0

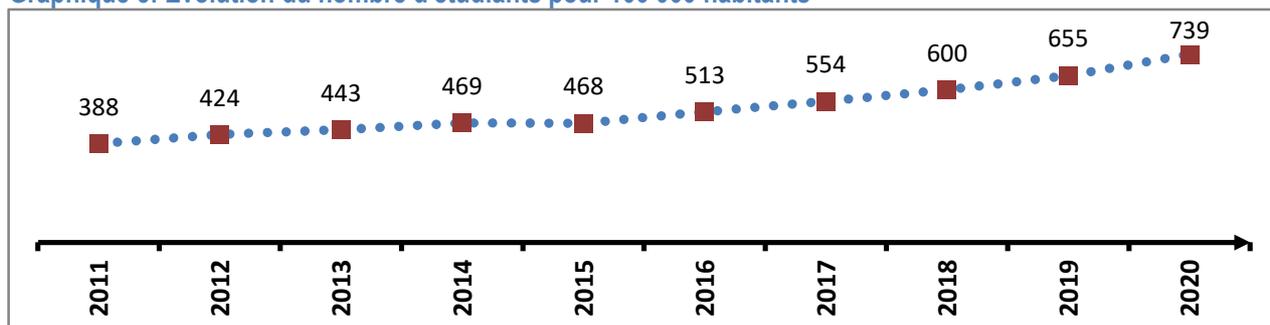
Sources : annuaire statistique 2018/2019 du post-primaire et du secondaire, enquête statistique annuelle 2019/2020 du supérieur

Tableau 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

	2019/2020	Indice de parité	Evolution par rapport à		TAMA (%) entre 2010/2011 et 2019/2020
			2018/2019	2010/2011	
Nombre d'étudiants/100 000 Habitants	739	0,5	84	351	7,4

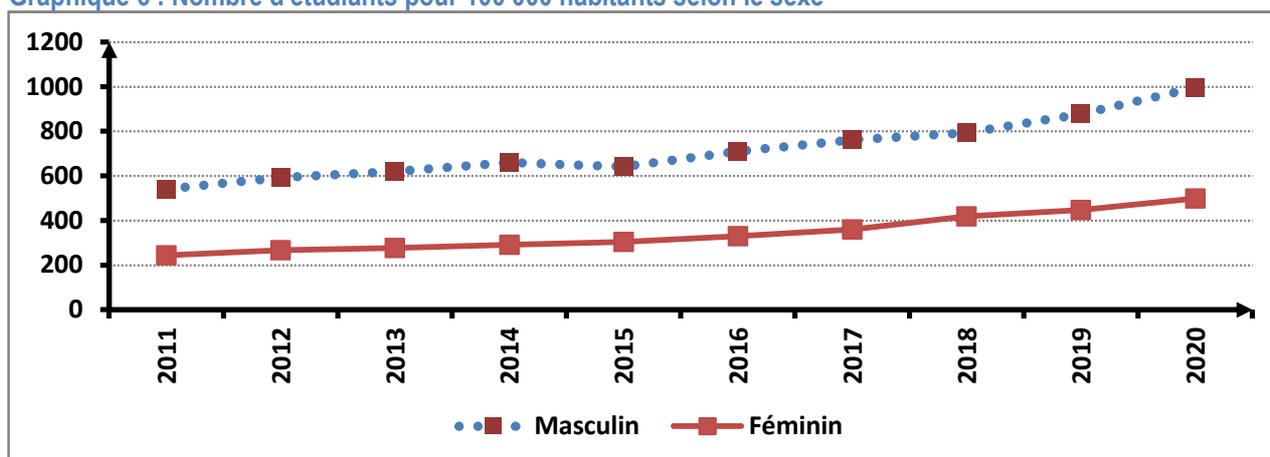
Sources : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020, INSD, RGPH 2019

Graphique 5: Evolution du nombre d'étudiants pour 100 000 habitants



Sources : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020, INSD, projections démographiques 2007-2020

Graphique 6 : Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants selon le sexe



Sources : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020, INSD, projections démographiques 2007-2020

EFFECTIF DES ETUDIANTS

Points saillants

- Baisse de la proportion des étudiants non nationaux
- Croissance plus soutenue de l'effectif des filles

Commentaire

Au titre de l'année académique 2019/2020, 151 305 étudiants sont inscrits dans les IESR publiques et privées du Burkina Faso. Les filles représentent 34,9 % de cet effectif. La répartition par statut montre que le privé accueille 19,6 % des étudiants. L'Université Joseph KI-ZERBO absorbe la plus grande part des étudiants du public avec une proportion de 41,8 % et l'Université Aube nouvelle 15,8 % des étudiants du privé.

Par rapport à l'année précédente, l'effectif total des étudiants s'est accru de 14,1 % et celui des filles 12,9 %.

Un regard sur la nationalité des étudiants montre que la proportion des étudiants non nationaux est de 2,1 % en 2019/2020. Comparée à l'année précédente, elle est en baisse de 0,2 points de pourcentage.

De 2010/2011 à 2019/2020, l'effectif des étudiants est passé de 60 998 à 151 305 soit un rythme d'accroissement moyen annuel de 10,6%. Cette croissance est plus soutenue au public (11,0 %) qu'au privé (9,3 %). Cette tendance s'illustre par les courbes de l'indice base 100 en 2010/2011. Egalement, l'effectif des filles croît plus vite que celui des garçons. Cette situation pourrait s'expliquer en partie par les différentes actions entreprises par le gouvernement, notamment l'octroi de bourses spécifiques aux filles en vue d'accroître leur accès et leur maintien dans les différents cycles de l'enseignement supérieur.

Note méthodologique: L'indice base 100 en 2010/2011 est obtenu en rapportant la valeur de l'indicateur d'une période à celle de l'année de base 2010/2011.

Les écoles de formation professionnelle (ENAM, ENAREF, etc) qui ne relèvent pas du MESRSI et qui forment aux cycles de l'enseignement supérieur ne sont pas prises en compte.

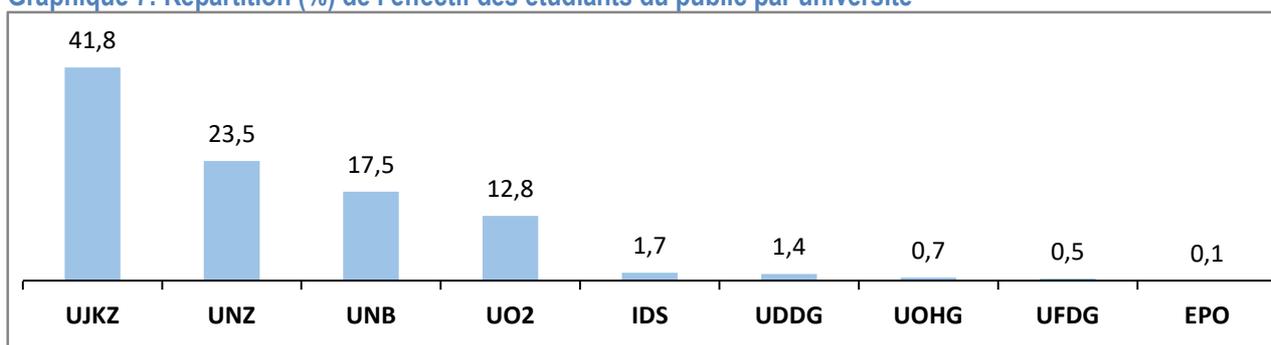
EFFECTIF DES ETUDIANTS

Tableau 6 : Effectif des étudiants en 2019/2020

Niveau en 2019/2020						Évolution par rapport à			
Total étudiants	% des filles	Dont Privé	% privé	% des moins de 25 ans	% étudiants non nationaux	2018/2019		2010/2011	
						En effectif	En %	En effectif	En %
151 305	34,9	29 714	19,6	65,2	2,1	18 736	14,1	90 307	148,0

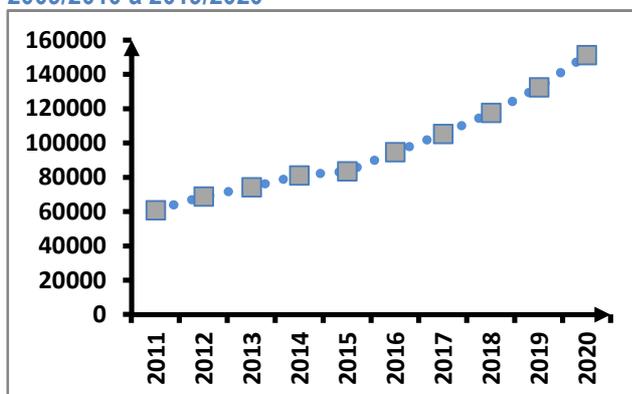
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 7: Répartition (%) de l'effectif des étudiants du public par université



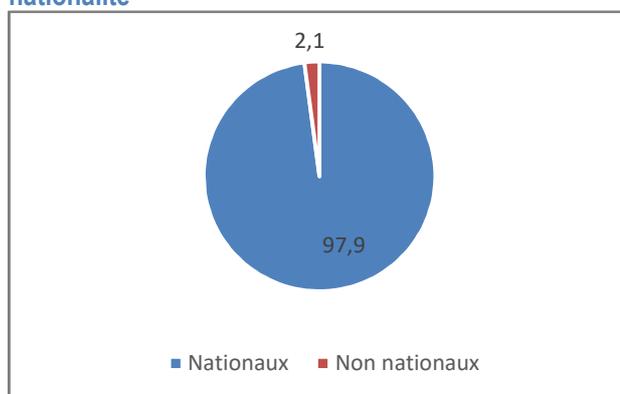
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 8: Evolution de l'effectif des étudiants de 2009/2010 à 2019/2020



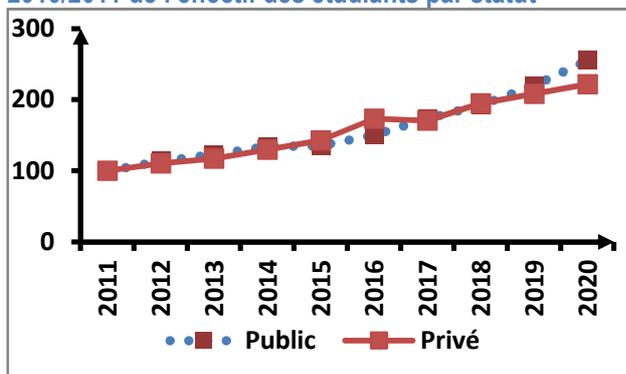
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 9: Répartition (%) des étudiants par nationalité



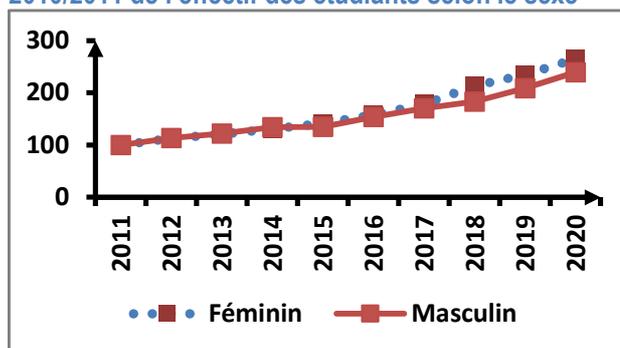
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 10: Evolution des indices base 100 en 2010/2011 de l'effectif des étudiants par statut



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 11: Evolution des indices base 100 en 2010/2011 de l'effectif des étudiants selon le sexe



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Points saillants

- Fort taux d'inscription au cycle licence
- Majorité des étudiants âgée de 21 à 24 ans
- Sur 100 étudiants, à peine 2 entament le troisième cycle universitaire

Commentaire

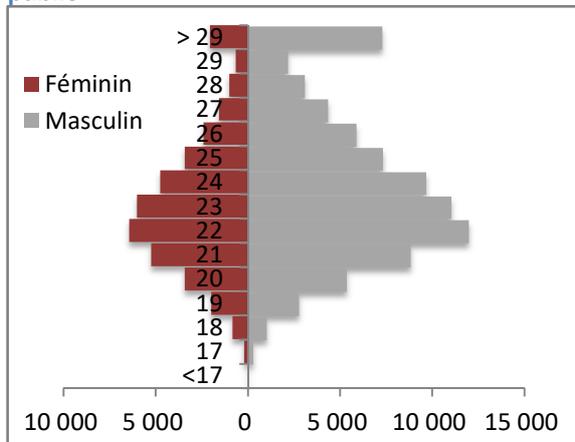
En 2019/2020, la proportion des étudiants de moins de 25 ans est de 65,2 %. Le groupe d'âge dominant est celui de 21 à 24 ans (50,4%). Ce même groupe d'âge est dominant pour le public (52,4 %) alors que pour le privé, ce sont les étudiants de 20 à 23 ans qui sont les plus nombreux (44,5%) (cf. les graphiques des pyramides des âges des étudiants du public et du privé).

La majorité des étudiants (87,1 %) est inscrite au cycle Licence. Dans ce cycle, la proportion des femmes est de 30,7 %. Le cycle Master accueille 11,1 % des étudiants dont 29,0 % de sexe féminin et le cycle Doctorat 1,7 % dont 31,2 % de femmes. Ainsi, quel que soit le cycle d'études, les femmes sont moins nombreuses que les garçons.

Les étudiants sont plus nombreux dans les domaines « Sciences sociales, Commerce et Droit » et « Lettres et Art » avec des proportions respectives de 37,7 % et 26,9 %. Le domaine « Sciences » arrive en troisième position avec 15,8 % de l'effectif des étudiants. Le domaine « Agriculture » a la plus faible proportion (0,9 %).

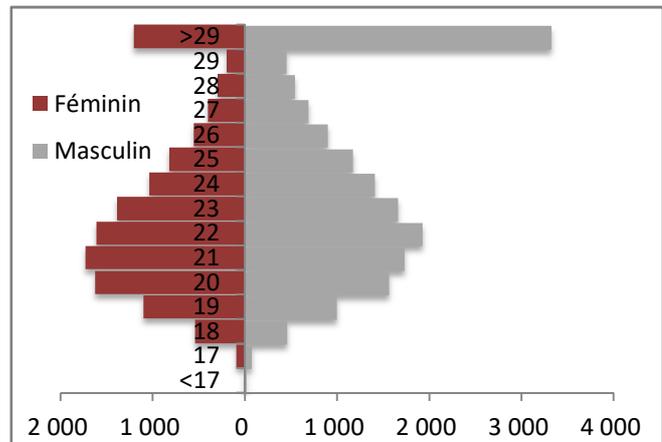
EFFECTIF DES ETUDIANTS : (SUITE)

Graphique 12: Pyramide des âges des étudiants du public

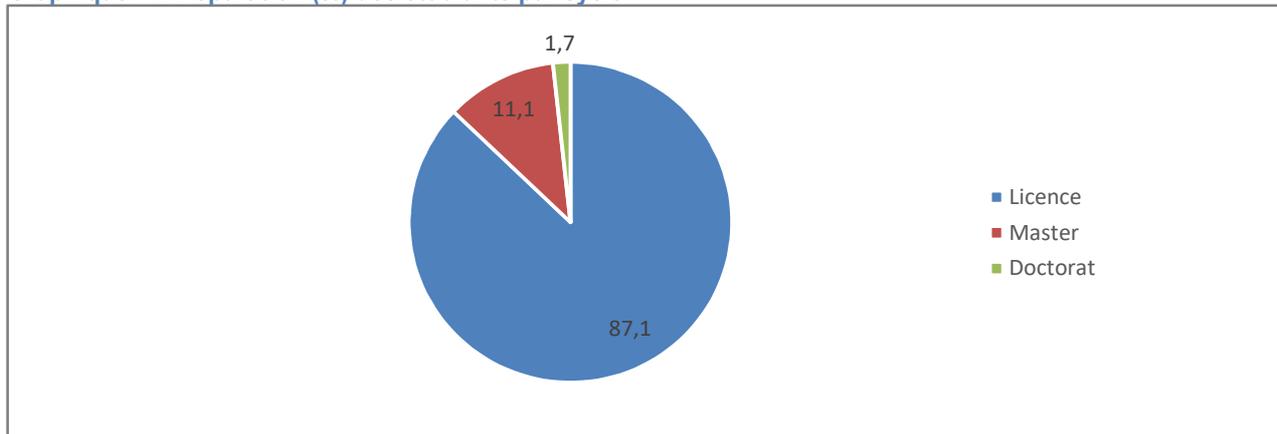


Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 13: Pyramide des âges des étudiants du privé

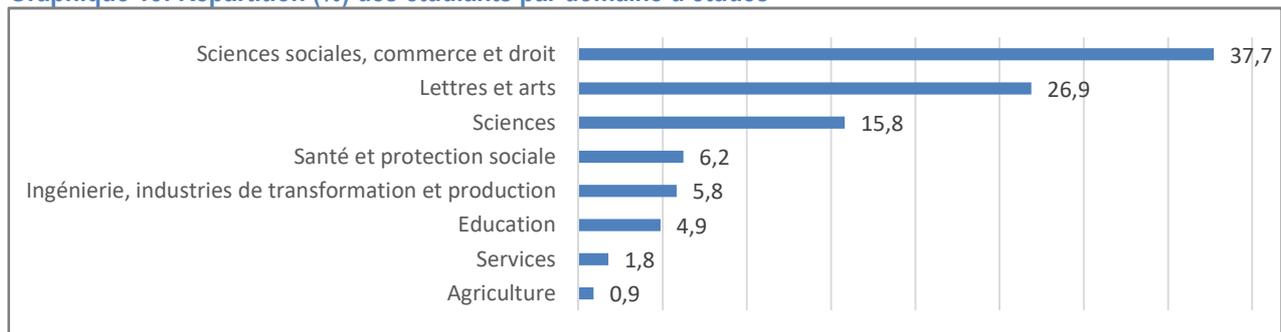


Graphique 14: Répartition (%) des étudiants par cycle



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 15: Répartition (%) des étudiants par domaine d'études



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020



**Partie II: Ressources
humaines et matérielles**

PERSONNEL ENSEIGNANT

Points saillants

- Hausse de 6,6 % du nombre d'enseignants
- Amélioration du ratio étudiants/enseignant permanent de rang A et B

Commentaire

En 2019/2020, le nombre d'enseignants intervenant dans les IESR publiques est de 2 455 dont 12,6 % de femmes. Ce nombre a augmenté de 153 par rapport à l'année précédente soit un taux d'accroissement de 6,6 %. Selon le sexe, cette augmentation est de 5,8 % pour les femmes et 6,8% pour les hommes.

Parmi ces intervenants, les permanents sont au nombre de 1 364 dont 15,5 % de femmes. Ces permanents représentent 55,6 % de l'ensemble des intervenants. Par rapport à 2018/2019, l'effectif des permanents baisse de 2,0 %.

De 2010/2011 à 2019/2020, l'effectif total des enseignants des IESR publiques croit à un rythme moyen de 6,4 % par an.

Selon l'emploi, les Maîtres-Assistants sont les plus nombreux avec 21,2 % de l'effectif suivis des Assistants (19,4 %). Les Professeurs Titulaires et les Maîtres de Conférences représentent respectivement 8,4 % et 9,5 % des enseignants.

Le ratio* étudiants/enseignant permanent de rang A et B dans les IESR publiques est de 162. Ce ratio s'est dégradé de 22 points par rapport à 2018/2019 et reste largement supérieur à la norme de l'UNESCO (25 étudiants pour un enseignant). L'Université de Ouahigouya a le meilleur ratio (52 étudiants pour un enseignant).

Note méthodologique : Le calcul du ratio prend seulement en compte les enseignants permanents de rang A et B.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Tableau 7: Effectif du personnel enseignant intervenant au public

Total enseignants	% de femmes	Evolution par rapport à				TAMA entre 2010/2011 et 2019/2020
		2018/2019		2010/2011		
		En effectif	%	En effectif	%	
2 455	12,6	153	6,6	1 051	75	6,4%

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Tableau 8: Répartition des enseignants intervenant au public par emploi

Emploi/ fonction	UJKZ		UTS		UNB		UNZ		UDDG		UFG		UOHG		IDS		EPO		Total	
	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	F	T	dt F
PT	133	12	10	1	48	5	12	0	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	207	18
MC	137	21	22	2	36	3	20	5	13	0	1	0	1	0	3	0	0	0	233	31
MA	237	48	73	12	94	11	53	3	34	1	6	2	16	1	7	1	1	0	521	79
A	167	33	65	8	83	14	54	8	39	3	17	6	30	2	16	1	6	0	477	75
ETP	60	11	30	4	104	6	95	12	5	1	4	1	6	1	3	0	1	0	308	36
Autres	215	26	20	5	101	9	29	4	30	0	0	0	1	0	3	1		0	399	45
Ind	211	19	1		53	2	20	0	11	2	0	0	0	0	14	2	0	0	310	25
Total	1 160	170	221	32	519	50	283	32	135	7	29	9	54	4	46	5	8	0	2 455	309

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Tableau 9 : Enseignants permanents de rang A et B

Emploi	UJKZ	UTS	UNB	UNZ	UDDG	U-FDG	UOHG	IDS	EPO	Total
PT	119	7	23	4	0	1	0	0	0	154
MC	115	19	29	12	3	1	1	3	0	183
MA	193	63	77	38	15	6	16	6	1	415
Total	427	89	129	54	18	8	17	9	1	752
Etudiants	50 836	15 508	21 285	28 603	1 688	638	890	2 027	116	121 591
Ratio	119	174	165	530	94	80	52	225	116	162

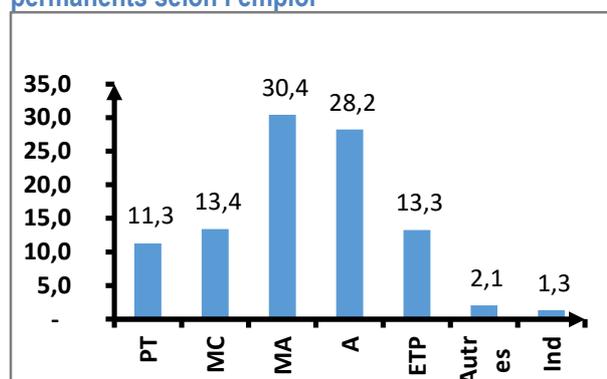
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 16: Evolution du ratio étudiants/enseignant permanents Rang A et B



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 17: Répartition (%) des enseignants permanents selon l'emploi



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Points saillants

- Hausse de l'effectif du personnel administratif, technique, ouvrier et de soutien

Commentaire

En 2019/2020, l'effectif du personnel administratif, technique, ouvrier et de soutien (ATOS) des IESR publiques et privées est de 2 285 dont 35,2% de femmes. Il augmente de 39,0 % par rapport à l'année 2018/2019. Le privé emploie 58,0 % de l'effectif total du personnel ATOS.

De 2010/2011 à 2019/2020, l'effectif du personnel ATOS croit annuellement de 9,3 %. Cette croissance est sensiblement la même selon le statut d'établissement (9,5 % pour le privé et 9,0 % pour le public).

Note méthodologique : L'effectif du personnel ATOS en ce qui concerne le public prend seulement en compte le personnel des établissements (UFR, Ecoles, Instituts) à l'exception de l'UJKZ où tout le personnel ATOS est pris en compte

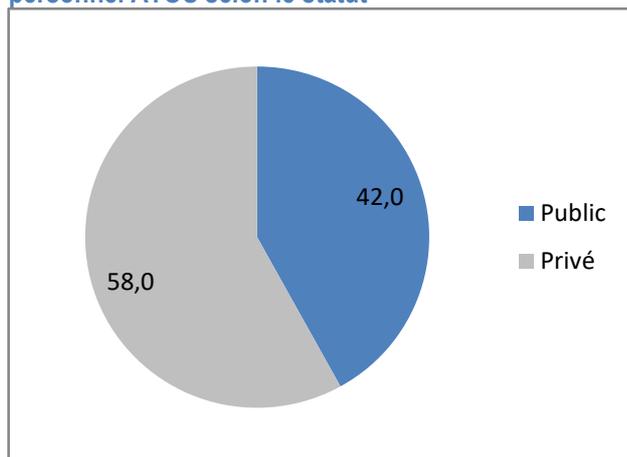
PERSONNEL ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, OUVRIER ET DE SOUTIEN

Tableau 10: Effectif du personnel ATOS

Effectif total	% de femmes	Evolution par rapport à				TAMA entre 2010/2011 et 2019/2020 (%)
		2018/2019		2010/2011		
		En effectif	%	En effectif	%	
2 285	35,2	641	39,0	1 260	122,9	9,3

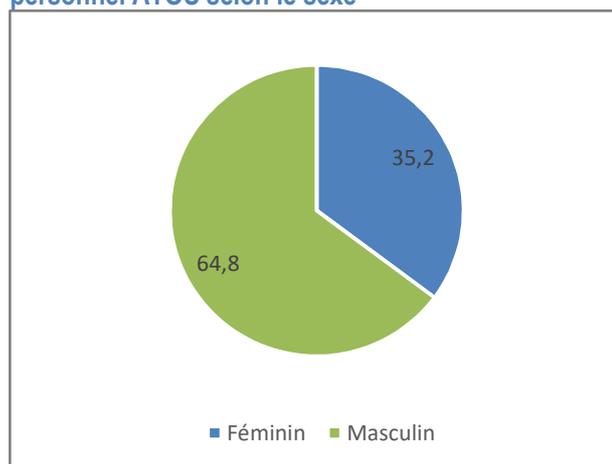
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 18: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le statut



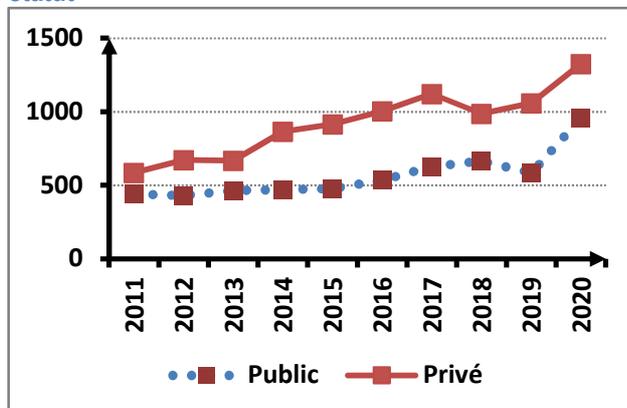
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 19: Répartition (%) de l'effectif du personnel ATOS selon le sexe



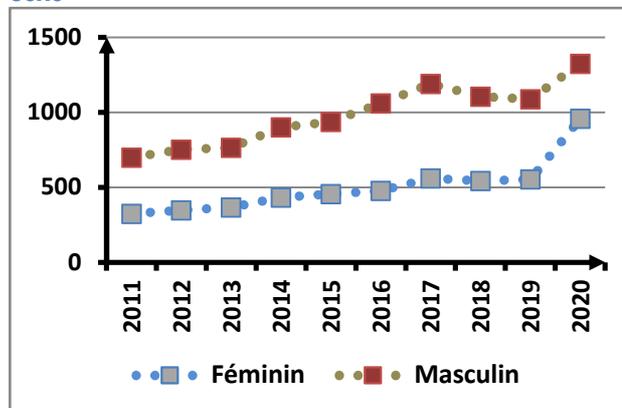
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 20: Evolution du personnel ATOS selon le statut



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 21: Evolution du personnel ATOS selon le sexe



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Points saillants

- Augmentation du nombre d'établissements d'enseignement supérieur
- Insuffisance des capacités d'accueil dans le public

Commentaire

En 2019/2020, le nombre d'Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche (IESR) est de 118 dont 16 sont publiques. Ces IESR comptent 171 établissements dont 70,8 % du privé. Le nombre des établissements publics qui est de 50 en 2019/2020, augmente de 2,0 % par rapport à 2018/2019. Il en est de même au privé, où le nombre est passé de 120 en 2018/2019 à 121 en 2019/2020 soit un accroissement de 0,8 %.

De 2010/2011 à 2019/2020, le taux d'accroissement moyen du nombre d'établissements d'enseignement supérieur est de 9,0 % par an.

En 2019/2020, le nombre de salles de cours est de 1 436 avec une capacité d'accueil théorique de 79 380 places dont 63,4 % pour le privé. Le nombre d'amphithéâtres est de 72 avec une capacité d'accueil théorique de 28 170 places dont 27,5 % pour le privé. Quant au nombre de pavillons, il est de 17 avec une capacité d'accueil théorique de 19 485 places assises. Au total, les IESR publiques et privées disposent de 127 035 places assises.

Le ratio étudiants/place assise est de 1,2 en 2019/2020. Au public, ce ratio est de 1,8 tandis qu'au privé, il est de 0,5. Autrement dit, environ deux étudiants occupent une place au public, alors qu'au privé, un étudiant occupe deux places.

Note méthodologique : Sont considérés comme établissements, les UFR, les écoles et les instituts

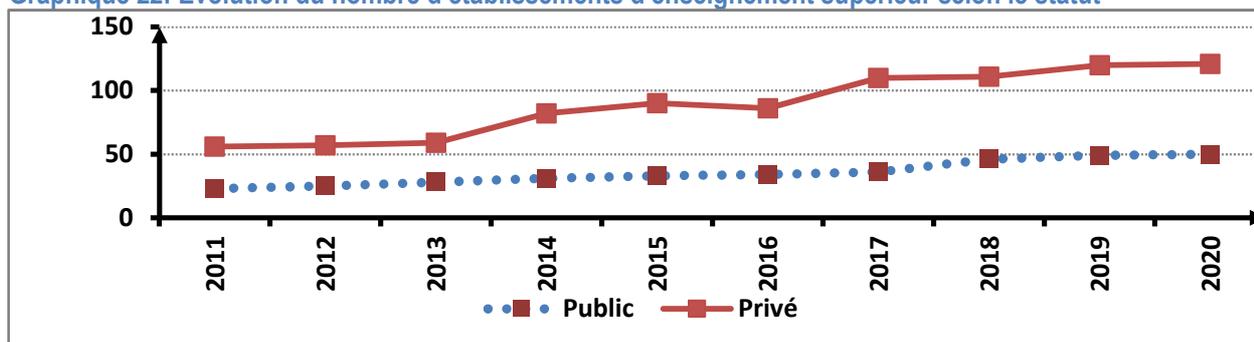
STRUCTURES D'ACCUEIL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Tableau 11: Nombre d'établissements d'enseignement supérieur

Niveau en 2019/2020		Variation par rapport à				TAMA (%) entre 2010/2011 et 2019/2020
Nbre d'établissements	% Privé	2018/2019		2010/2011		
		En nombre	En %	En nombre	En %	
171	70,8	2	1,2	92	116,5%	9,0

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 22: Évolution du nombre d'établissements d'enseignement supérieur selon le statut



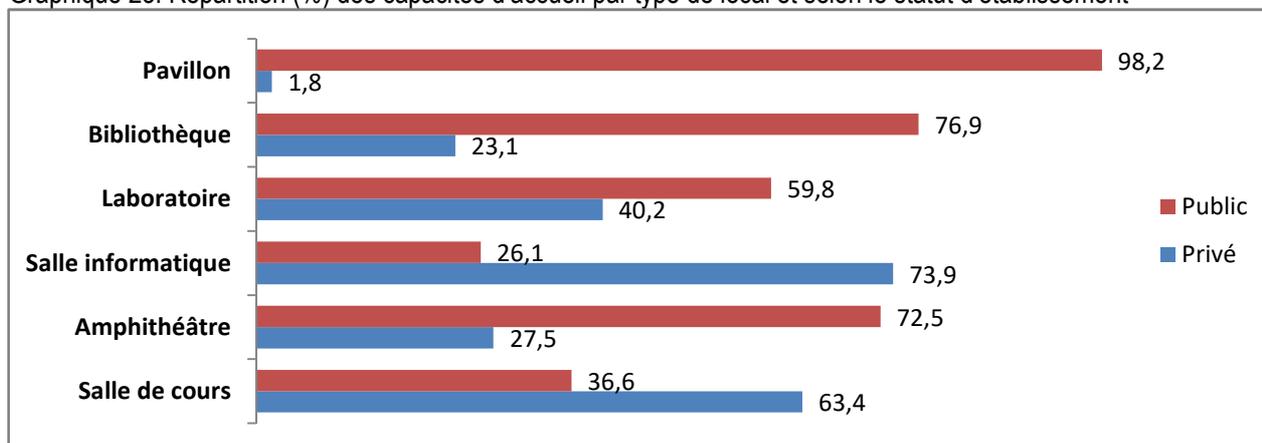
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Tableau 12: Situation des salles de cours, des amphithéâtres et des pavillons

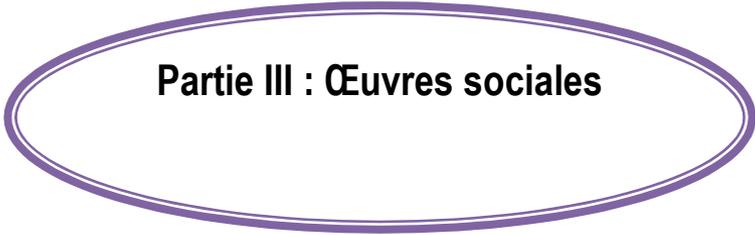
	Niveau en 2019/2020	Variation par rapport à 2018/2019		TAMA (%) entre 2015/2016 et 2019/2020		
		Ensemble	% Privé		En nbre	En %
Salles de cours	Nombre	1 436	69,1	43	3,1	10,8
	Capacité d'accueil	79 380	63,4	4 886	6,6	21,3
Amphithéâtres	Nombre	72	43,1	-1	-1,4	8,5
	Capacité d'accueil	28 170	28,5	1 440	5,4	9,7
Pavillons	Nombre	17	23,5	2	13,3	70,7
	Capacité d'accueil	19 485	1,8	4 765	32,4	40,5
Total capacités d'accueil		127 035	46,2	11 091	9,6	

Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 23: Répartition (%) des capacités d'accueil par type de local et selon le statut d'établissement



Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020



Partie III : Œuvres sociales

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Point saillant

- Disparité en faveur des filles

Commentaire

En 2019/2020, le nombre d'étudiants bénéficiaires de la bourse nationale est de 8 524 dont 35,2 % de filles. Parmi eux, les inscrits au Burkina Faso représentent 89,3 %. Cependant, il faut signaler que le chevauchement des années académiques retarde les renouvellements des bourses.

Par rapport à l'année précédente, le nombre de bénéficiaires de la bourse nationale a augmenté de 4,7 %. Toutefois, cette augmentation est insuffisante pour maintenir la proportion des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso de l'année précédente qui était de 5,5 %. En effet, cette proportion recule de 0,5 point de pourcentage.

De 2010/2011 à 2019/2020, le nombre de bénéficiaires de la bourse passe de 3 809 à 8 524 avec une croissance moyenne de 9,4 % l'an.

En 2019/2020, l'indice de parité filles/garçons de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso est de 1,1 %. Par rapport à l'année précédente cet indice s'est amélioré de 0,1 point en faveur des filles. En effet, sur 100 étudiants de chaque sexe, 6 filles bénéficient de la bourse pour 5 garçons.

MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses nationales sont attribuées dans les limites du contingent en fonction du décret n°2017-1246/PRES/PM/MESRSI/MINEFID/MFPTPS/MJFIP/MAECBE portant définition des divers régimes d'aides, de bourses d'études et de stages et fixation de leurs modalités de contingentement, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

Pour les bourses de cycle licence

- ✓ être titulaire du baccalauréat de l'année en cours avec au moins 12/20 au premier tour du bac ;
- ✓ n'avoir pas plus de 22 ans pour les bacheliers des séries générales et techniques, et pas plus de 24 ans pour les bacheliers des séries professionnelles, au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir un revenu des parents dont le montant annuel autorise le bénéfice de la bourse en fonction du décret définissant le barème de revenu des parents ;
- ✓ avoir déposé dans les délais un dossier complet de demande de bourse ;
- ✓ avoir bénéficié de l'avis favorable de Commission Nationale des Bourses d'Etudes et de Stage (CNBES) ;
- ✓ être inscrit dans un établissement public ou privé conventionné d'enseignement supérieur au Burkina Faso ;
- ✓ s'engager à prendre en charge les frais de formation dans les IPES pour les étudiants qui ne sont pas affectés par l'Etat.

Pour les bourses de cycle master

- ✓ être titulaire d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention « assez bien » ;
- ✓ avoir 28 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année master ou en première année d'ingénieur dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses de cycle doctorat

- ✓ être titulaire d'un master ou d'un diplôme reconnu équivalent avec au moins la mention assez bien
- ✓ n'avoir pas plus de 30 ans au plus au 31 décembre de l'année en cours ;
- ✓ avoir une préinscription en première année de doctorat dans une université publique au Burkina Faso ou hors du Burkina Faso.

Pour les bourses intermédiaires

- ✓ être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur public ;
- ✓ avoir une moyenne générale de 12, 50/20 au moins aux examens de fin d'année ;
- ✓ n'avoir pas redoublé plus d'une fois ;
- ✓ être dans la limite d'âge pour son niveau de formation : 23 ans au plus pour la 2^e année ; 25 ans au plus pour la 3^e année ; 26 ans au plus pour la 4^e année et 27 ans au plus pour la 5^e année.

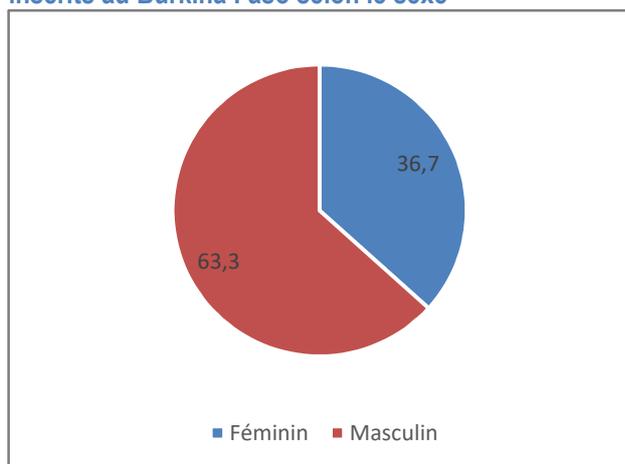
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : BOURSES

Tableau 13: Evolution de l'effectif des bénéficiaires de la bourse

	Effectif 2019/2020	% Filles	Evolution par rapport 2018/2019		Evolution par rapport 2010/2011		
			En effectif	en %	En effectif	en %	TAMA (%)
Bourses nationales	8 524	35,2	380	4,7	4 715	123,8	9,4
Etudiants	151 305	34,9	18 736	14,1	90 307	148,0	10,6

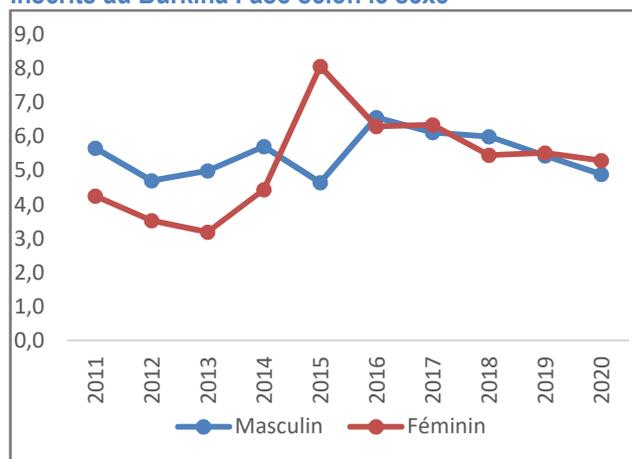
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 24: Répartition (%) des étudiants boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 25: Evolution de la proportion des boursiers inscrits au Burkina Faso selon le sexe



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

Points saillants

- Hausse du nombre de bénéficiaires de l'aide
- Augmentation de la proportion des étudiants bénéficiaires de l'aide

Commentaire

En 2019/2020, l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide est de 88 461 dont 37,9 % de filles. Par rapport à l'année précédente, l'effectif des bénéficiaires a progressé de 25,2 %.

En 2019/2020, une enveloppe budgétaire d'environ 15,5 milliards de F CFA est allouée sous forme d'aide aux étudiants. Ladite enveloppe a augmenté de 25,2 % par rapport à l'année précédente.

De 2012/2013 à 2019/2020, le nombre d'étudiants bénéficiaires de l'aide croit en moyenne de 13,1 % par an.

Au titre de l'année académique 2019/2020, la proportion d'étudiants éligibles bénéficiaires de l'aide inscrits dans les IESR publiques et privées conventionnées est de 74,9 %. Cette proportion a crû de 9,7 points de pourcentage par rapport à l'année 2018/2019.

Conditions requises pour bénéficier de l'aide

L'aide est accordée aux étudiants non boursiers inscrits en cycle de licence :

- être de nationalité burkinabè;
- être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso ;
- n'avoir pas plus de 26 ans au 31 décembre de l'année civile en cours pour les étudiants de licence 1ère année ;
- être non boursier et ne pas bénéficier d'un prêt ;
- ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national pour le Développement (SND) ;
- avoir déposé un dossier complet de demande d'aide.

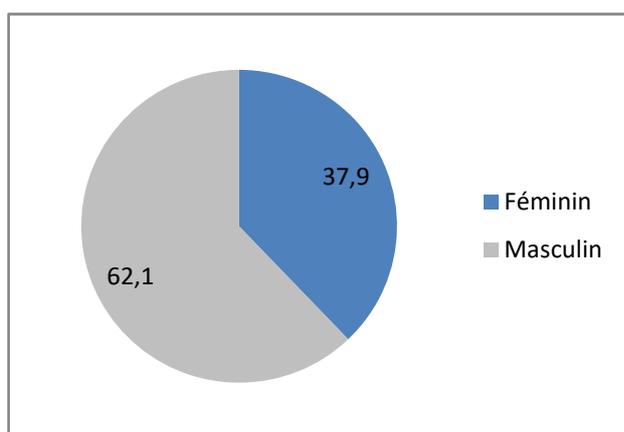
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : AIDES

Tableau 14: Evolution de l'effectif des étudiants bénéficiaires de l'aide

	Effectif 2019/2020	% Filles	Evolution par rapport 2018/2019		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%) entre 2012/2013 et 2019/2020
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Aides	88 461	37,9	17 798	25,2	51 164	137,2	13,1
Etudiants éligibles	118 064	ND	9 664	8,9	66 700	129,9	12,6

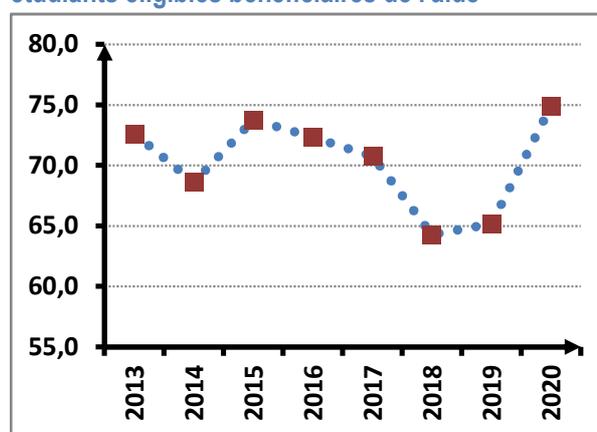
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 26 : Répartition (%) des bénéficiaires de l'aide selon le sexe



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 27 : Evolution de la proportion (%) des étudiants éligibles bénéficiaires de l'aide



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

Points saillants

- Hausse du nombre de bénéficiaires de prêts
- Augmentation de la proportion des bénéficiaires

Commentaire

En 2019/2020, on dénombre 18 351 étudiants bénéficiaires du prêt dont 31,4 % de filles. Ce nombre connaît une augmentation significative de 66,4% par rapport à 2018/2019.

Au total, une enveloppe budgétaire de 4,1 milliards de F CFA est allouée aux étudiants en 2019/2020 sous forme de prêts. Par rapport à l'année précédente, ladite enveloppe, tout comme l'effectif des bénéficiaires a connu une augmentation significative de 66,4 %.

La proportion des étudiants éligibles inscrits dans les IESR publiques et privées conventionnées bénéficiaires de prêts est de 38,3 % en 2019/2020. Cette proportion est en hausse de 15,7 points de pourcentage par rapport à 2018/2019.

De 2012/2013 à 2019/2020, le nombre d'étudiants bénéficiaires de prêts croît à un rythme moyen de 13,3% l'an.

Conditions requises pour bénéficier du prêt

Le prêt est accordé pour une année académique aux étudiants non boursiers inscrits en première et quatrième année et le prêt laboratoire concerne le troisième cycle :

- ✚ être de nationalité burkinabè ;
- ✚ être titulaire du baccalauréat ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- ✚ être régulièrement inscrit dans une institution d'enseignement supérieur publique ou privée conventionnée au Burkina Faso;
- ✚ être âgé de 27 ans au plus au 31 décembre de l'année civile en cours en licence 1, 28 ans en licence 2, 29 ans en licence 3, 30 en Master 1 ;
- ✚ être non boursier et ne pas bénéficier de l'aide ;
- ✚ ne pas exercer un emploi salarié et ne pas être inscrit au Service national de Développement ;
- ✚ avoir déposé un dossier complet de demande de prêt d'études.

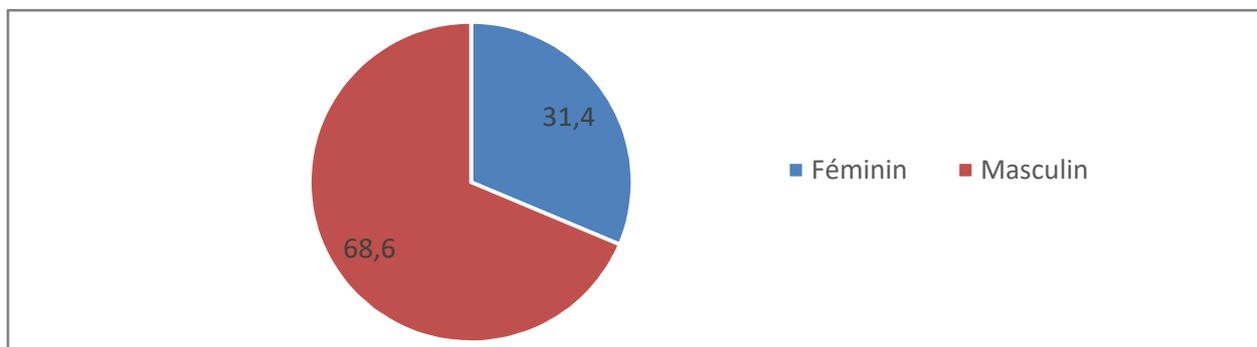
DISPOSITIF DE SOUTIEN FINANCIER AUX ETUDIANTS : PRETS

Tableau 15: Evolution du nombre de bénéficiaires de prêts

	Effectif 2019/2020	% Filles	Evolution par rapport 2018/2019		Evolution par rapport 2012/2013		TAMA (%) entre 2012/2013 et 2019/2020
			En effectif	en %	En effectif	en %	
Prêts	18 351	31,4	7 323	66,4	3 367	139,5	13,3
Etudiants éligibles	47 954	ND	-811	-1,7	26 226	120,7	12,0

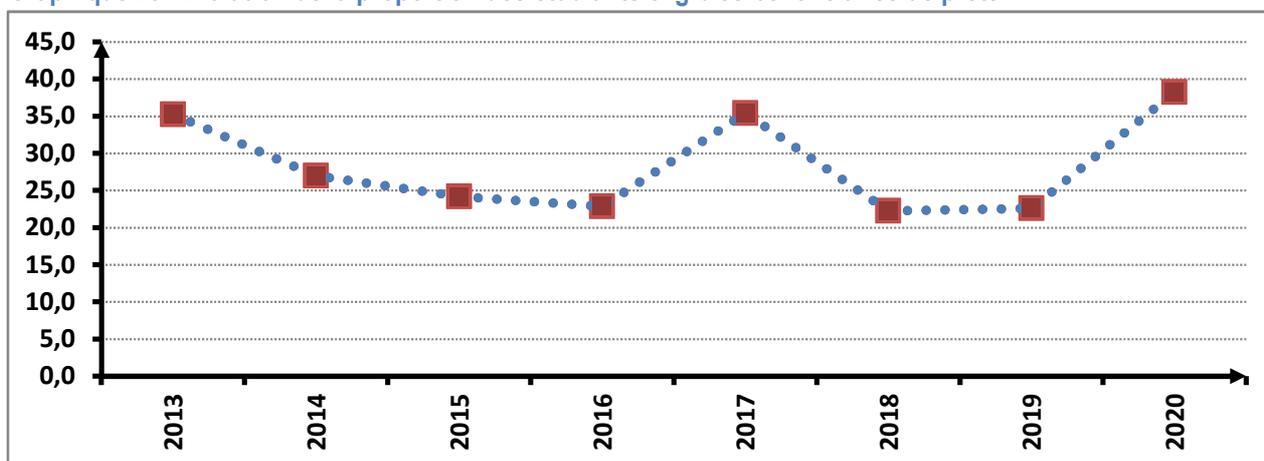
Source : DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 28: Répartition (%) des bénéficiaires de prêts selon le sexe



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 29: Evolution de la proportion des étudiants éligibles bénéficiaires de prêts



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

LOGEMENT

Point saillant

- Amélioration du ratio étudiants/lit

Commentaire

En 2019/2020, les capacités d'accueil globales dans les cités universitaires des centres régionaux de Ouagadougou, de Koudougou et de Bobo-Dioulasso ainsi que de l'IDS sont de 6 750 lits pour une population de 144 939 étudiants des IESR publiques et privées conventionnées. Il en résulte un lit pour 21 étudiants. Le ratio Etudiants/lit a baissé de 3 points par rapport à l'année précédente d'où une amélioration.

Parmi les CROU, le CROU-O, avec une capacité d'accueil de 2 569 lits, a le ratio étudiants/lit le plus élevé (34 étudiants pour un lit). Les CROU de Bobo-Dioulasso et de Koudougou disposent respectivement d'une capacité d'accueil de 2 700 et 1 001 lits, soit un ratio étudiants/lit de 8 et 29. Comparativement à l'année précédente, seul le ratio étudiants/lit de CROU de Bobo-Dioulasso s'est nettement amélioré passant de 12 à 8 étudiants pour 1 lit.

De 2010/2011 à 2019/2020, les capacités d'accueil globales des cités universitaires s'accroissent à un rythme moyen de 6,9 % par an. Cela contraste avec l'accroissement moyen annuel des effectifs d'étudiants du public et du privé conventionné qui est de 11,4 %.

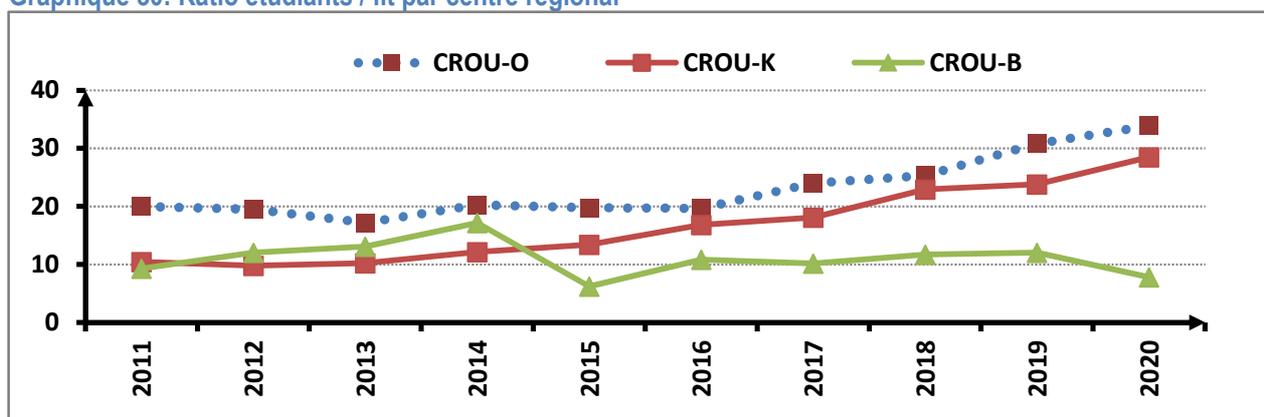
LOGEMENT

Tableau 16: Capacité d'accueil par centre régional

CROU	Capacité d'accueil des Cités universitaires	Effectif étudiant	Ratio Etudiants/Lit	TAMA (%) entre 2010 et 2019	
				Capacité d'accueil	Effectif étudiants
CROU-O	2 569	87 091	34	2,6	8,7
CROU-K	1 001	28 536	29	2,9	15,0
CROU-B	2 700	21 111	8	21,6	19,3
CROU-F	NA	649	NA	NA	NA
CROU-OHG	NA	890	NA	NA	NA
CROU-D	NA	1 688	NA	NA	NA
CROU-G	NA	716	NA	NA	NA
CROU-KAYA	NA	394	NA	NA	NA
CROU-DORI	NA	226	NA	NA	NA
CROU-BANFORA	NA	711	NA	NA	NA
CROU-MANGA	NA	551	NA	NA	NA
CROU-TENKODOGO	NA	186	NA	NA	NA
CROU-ZINIARE	NA	163	NA	NA	NA
IDS	480	2 027	4	1,8	8,5
Total	6 750	144 939	21	6,9	11,4

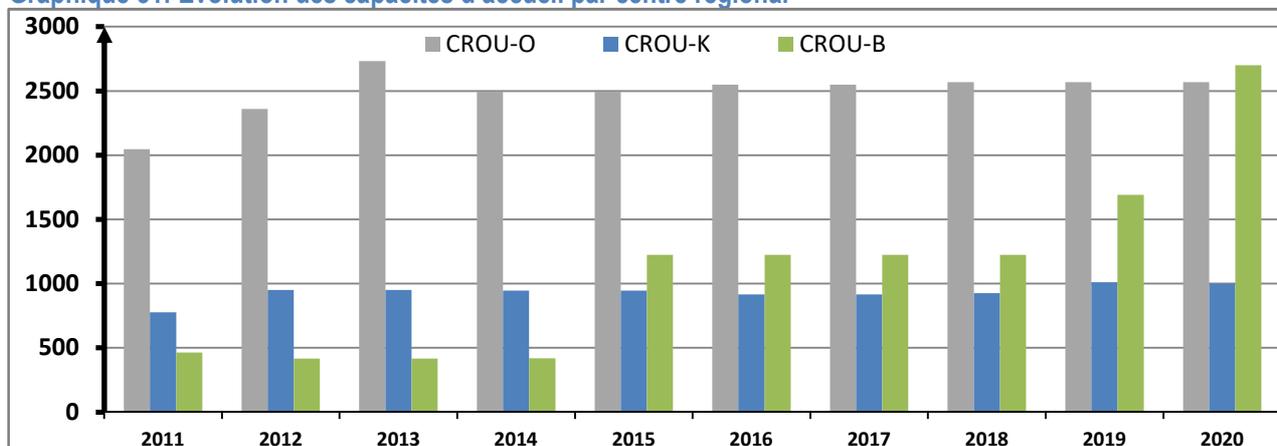
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 30: Ratio étudiants / lit par centre régional



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 31: Evolution des capacités d'accueil par centre régional



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

RESTAURATION

Points saillants

- Baisse du nombre de plats servis
- Augmentation du nombre de restaurants universitaires

Commentaire

En 2019/2020, le nombre de restaurants universitaires est de 33 avec une capacité d'accueil totale de 10 230 places assises. Le nombre de restaurants a augmenté de 6 avec une hausse de la capacité d'accueil de 23,3 % par rapport à 2018/2019.

Le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires est de 9 034 540 en 2019/2020, en baisse de 3,2 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique par la fermeture momentanée des restaurants due à la pandémie de la COVID 19. Le service de restauration n'a été effectif que pour les étudiants résidents uniquement dans les cités universitaires entre la période de mars à juin 2020.

Pour **144 939** étudiants inscrits dans les universités publiques et privées conventionnées, en moyenne 15 058 sont restaurés par jour soit une proportion de 10,4 %.

De 2010/2011 à 2019/2020, le nombre de plats servis dans les restaurants universitaires par étudiant et par an (plats/étudiant) a baissé de 154 à 62, soit une baisse de 91 points. Sur la période, les capacités d'accueil ont augmenté en moyenne de 9,4 % par an. Cependant, elles demeurent faibles au regard du nombre d'étudiants restaurés par jour.

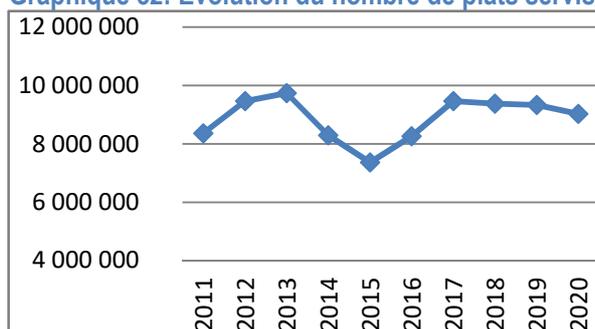
RESTAURATION

Tableau 17: Situation de la restauration par CROU

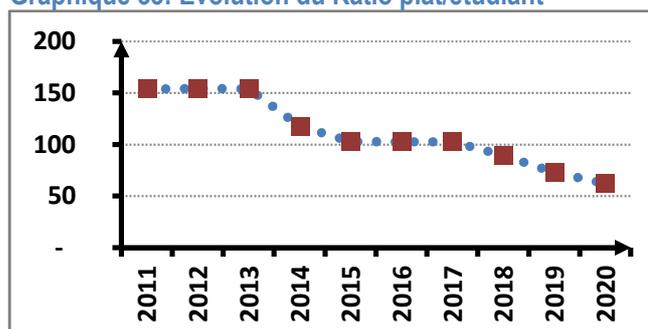
Centre régional/ institut	Nbre de sites de restauration	Capacité d'accueil des restaurants	Nbre annuel de plats servis	Nbre d'étudiants	Ratio plats/ étudiant	Nbre moyen d'étudiants restauré par jour	Proportion d'étudiants restaurés par jour
CROU-O	9	4 250	4 340 400	87091	50	7 234	8,3
CROU-K	6	300	1 731 952	28536	61	2 887	10,1
CROU-B	3	1 800	1 350 000	21111	64	2 250	10,7
CROU-F	2	750	162 000	649	250	270	41,6
CROU-OHG	2	200	95 878	890	108	160	18,0
CROU-D	2	830	120 559	1 688	71	201	11,9
CROU-G	1	350	48 815	716	68	81	11,4
CROU-Kaya	1	250	61 502	394	156	103	26,0
CROU-Dori	1	600	50 931	226	225	85	37,6
CROU-Banfora	1	100	53 731	711	76	90	12,6
CROU-Manga	1	150	31 147	551	57	52	9,4
CROU- Tenkodogo	1	300	36 034	186	194	60	32,3
CROU-Ziniaré	1	100	28 695	163	176	48	29,3
IDS	2	250	922 896	2 027	455	1 538	75,9
Total	33	10 230	9 034 540	144 939	62	15 058	10,4

Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 32: Evolution du nombre de plats servis



Graphique 33: Evolution du Ratio plat/étudiant



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Tableau 18: Evolution des capacités d'accueil des restaurants universitaires par centre régional

Capacité d'accueil des restaurants	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
CROU-O	3 000	3 000	3 300	4 480	4 480	4 530	4 150	3 700	4 100	4 250
CROU-K	800	800	800	800	800	800	450	450	300	300
CROU-B	650	650	650	900	1 250	1 250	650	1 100	1 150	1 800
CROU-F	NC	NC	NC	NC	NC	NC	200	200	650	750
CROU-OHG	NC	NC	NC	NC	NC	NC	150	150	725	200
CROU-D	NC	NC	NC	NC	NC	NC	100	100	720	830
CROU-G	NC	150	350							
CROU-KAY	NC	250	250							
CROU-BANFORA	NC	100								
CROU-DORI	NC	600								
CROU-MANGA	NC	150								
CROU-TENKODOGO	NC	300								
CROU-ZINIARE	NC	100								
IDS	ND	250	250	250						
Total	4 450	4 450	4 750	6 180	6 530	6 580	5 700	5 950	8 295	10 230

Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

SANTE

Points saillants

- Faible adhésion des étudiants à la MUNASEB
- Baisse du taux d'adhésion à la MUNASEB

Commentaire

En 2019/2020, l'effectif des étudiants ayant adhéré à la MUNASEB est de 3 489. Ce qui correspond à une proportion de 2,4 % des étudiants des IESR publiques et privées conventionnées. Les CROU de Dori, Fada et Kaya ont les taux d'adhésion les plus élevés avec respectivement 16,4 %, 4,8 % et 4,1 %

Par rapport à l'année précédente, le nombre de mutualistes a augmenté de 0,8 %. Par contre, le taux d'adhésion est passé de 2,8 % en 2018/2019 à 2,4% en 2019/2020 soit une baisse de 0,4 point de pourcentage.

Sur la période 2010/2011 à 2019/2020, le nombre des adhérents à la MUNASEB croît plus vite dans le CROU de Bobo que dans les autres CROU.

En 2019/2020, la somme allouée à la MUNASEB pour la prise en charge sanitaire des étudiants s'élève à 205 millions de F CFA. Cette somme est constante depuis 2016/2017.

Note méthodologique : selon les textes règlementaires, tout étudiant adhérent à la MUNASEB peut bénéficier d'une prise en charge à un taux de 80 % jusqu'à concurrence de 100 000 F CFA par an.

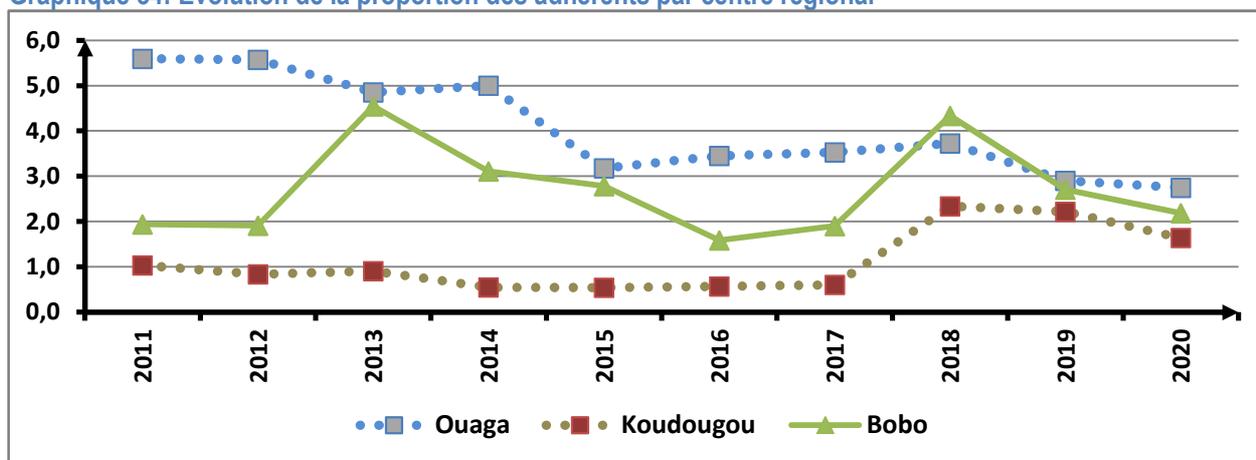
SANTE

Tableau 19: Situation des adhérents à la mutuelle de santé

Centre	Nombre de mutualistes	Nombre d'étudiants	% étudiants mutualistes	Variation (%) entre 2018/2019 et 2019/2020 du nombre de mutualistes
CROU-O	2 396	87 091	2,8	4,2
CROU-B	461	21 111	2,2	-16,5
CROU-K	468	28 536	1,6	-4,3
CROU-F	31	649	4,8	-32,6
CROU-OHG	19	890	2,1	-36,7
CROU-D	23	1 688	1,4	-30,3
CROU-BANFORA	25	711	3,5	NC
CROU-DORI	37	226	16,4	1750
CROU-GAOUA	13	716	1,8	NC
CROU-KAYA	16	394	4,1	77,8
CROU-MANGA	0	551	0,0	NC
CROU-TENKODOGO	0	186	0,0	NC
CROU-ZINIARE	0	163	0,0	NC
TOTAL	3 489	142 912	2,4	0,8

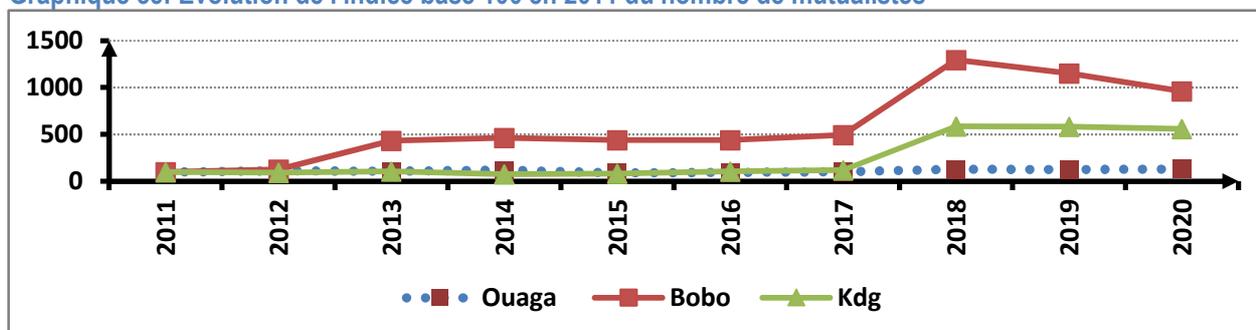
Source : CENOU, données au 31 décembre 2020.

Graphique 34: Evolution de la proportion des adhérents par centre régional



Source : CENOU, données au 31 décembre 2020.

Graphique 35: Evolution de l'indice base 100 en 2011 du nombre de mutualistes



Source : CENOU, données au 31 décembre 2020.

ACTION SOCIALE

Point saillants

- 94,5 % de taux de satisfaction

Commentaire

En 2019/2020, l'aide sociale du CENOU est octroyée à 69 étudiants en situation difficile et/ou en situation de handicap sur 73 demandeurs, soit un taux de satisfaction de 94,5 %. Ce taux a baissé de 5,5 points de pourcentage par rapport à l'année 2018/2019.

Sur la période 2011 à 2020, le taux de satisfaction des demandes d'aides varie entre 37,8% et 100%.

Note méthodologique : Sont considérés comme étudiants en situation difficile, les étudiants malades, victimes de sinistre, de traumatisme ou de toute autre situation de vulnérabilité.

Les étudiants en situation de handicap sont les étudiants vivant avec un handicap auditif, visuel, moteur, mental, etc.

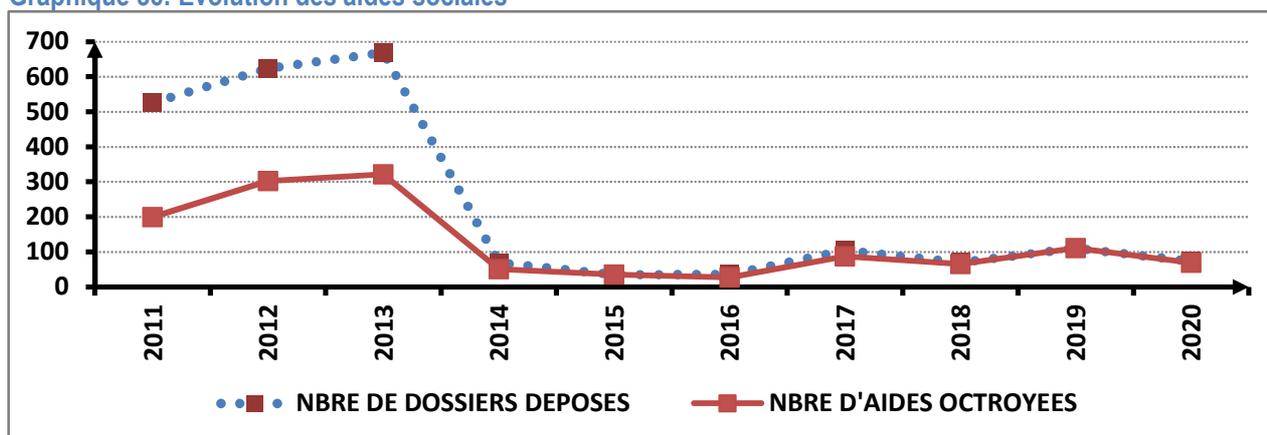
ACTION SOCIALE

Tableau 20: Situation des aides sociales en 2019/2020

Sexe	Nbre de dossiers déposés	Nbre d'aides octroyées	Proportion d'aides sociales octroyées (%)
Féminin	29	27	93,1
Masculin	44	42	95,5
Total	73	69	94,5

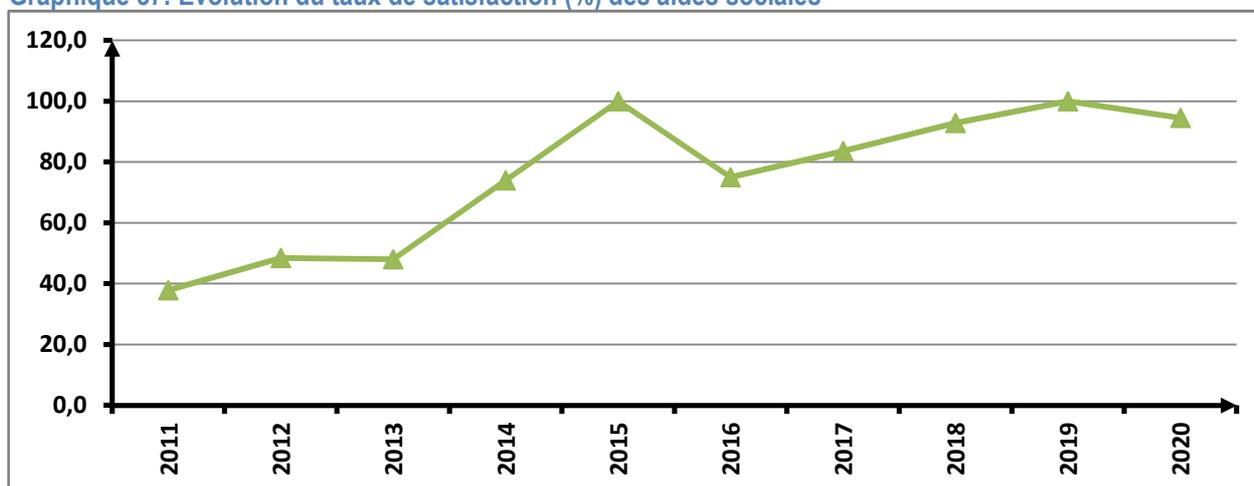
Source : CENOU, données au 31 décembre 2020.

Graphique 36: Evolution des aides sociales



Source : CENOU, données au 31 décembre 2020.

Graphique 37: Evolution du taux de satisfaction (%) des aides sociales



Source : CENOU, données au 31 décembre 2020.



**Partie IV: Efficacité interne de
l'enseignement supérieur**

SORTANTS DIPLOMES

Points saillants

- Hausse légère du nombre de diplômés
- Plus de diplômés dans le domaine des Sciences sociales, Commerce et Droit

Commentaire

En 2019, l'ensemble des IESR totalisent 15 615 diplômés dont 32,2 % de filles. Les diplômés issus du privé représentent 40,5%. Par rapport à 2018, le nombre des diplômés croît de 12,9 %. Cependant, ce nombre baisse de 11,7 % chez les diplômés de sexe féminin.

Les titulaires de la Licence/équivalent sont les plus représentés avec 46,6 % et sont suivis des diplômés de l'IDS et de l'ISSDH (24,1%). Les titulaires du Doctorat (Bac + 6, Bac+7 et Bac+8), représentent respectivement 0,5 %, 1,8 % et 1,1%.

Le domaine « Sciences sociales, Commerce et Droit » enregistre la plus forte proportion de diplômés soit 36,5 % suivi du domaine « Education » (24,7%). Le domaine « Agriculture » enregistre la plus faible proportion avec 1,6 % des diplômés.

De 2011 à 2020, le nombre des diplômés augmente plus vite dans le privé que dans le public, en témoignent les indices base 100 en 2011.

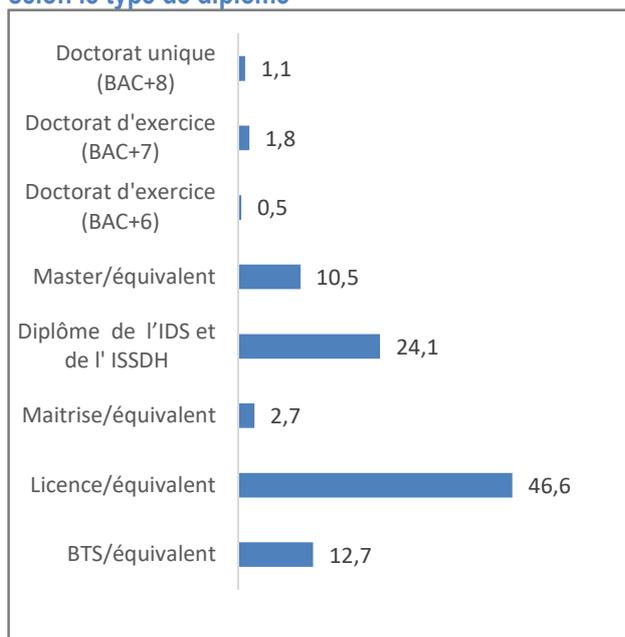
SORTANTS DIPLOMES

Tableau 21: Situation des diplômés en 2019

Niveau en 2019			Evolution par rapport à 2018		TAMA (%) entre 2010 et 2019
Nombre de diplômés	% de Filles	% du Privé	En effectif	En %	
15 615	32,2	40,5	1 783	12,9	0,6

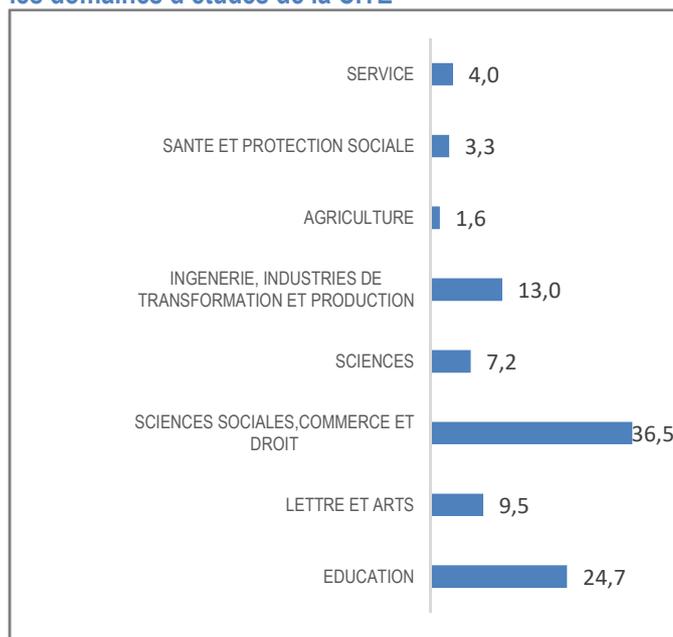
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 38: Répartition (%) des diplômés de 2019 selon le type de diplôme



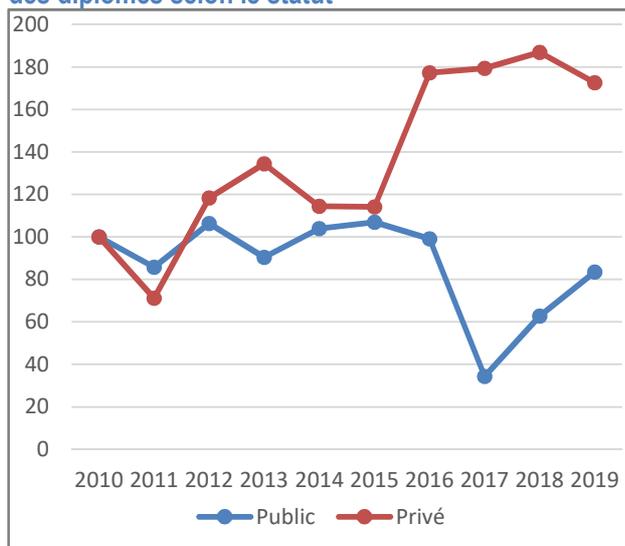
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 39: Répartition (%) des diplômés de 2019 selon les domaines d'études de la CITE



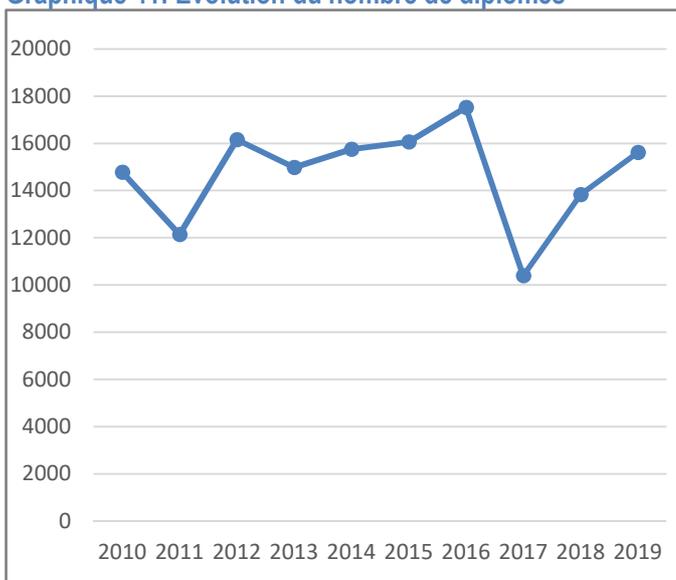
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 40: Evolution des indices base 100 en 2011 des diplômés selon le statut



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 41: Evolution du nombre de diplômés



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

REDOUBLEMENT

Points saillants

- Baisse de la proportion des redoublants
- Fort pourcentage des redoublants dans les IESR publiques
- Pourcentage plus élevé des redoublants dans le domaine des « Sciences sociales, commerce et droit »

Commentaire

En 2019/2020, la proportion des redoublants dans les IESR est de 9,7 %. La proportion des redoublants est plus élevée dans les IESR publiques (11,5 %) que celles privées (2,1 %). Par rapport à l'année précédente, la proportion des redoublants a connu une baisse de 2,5 points de pourcentage.

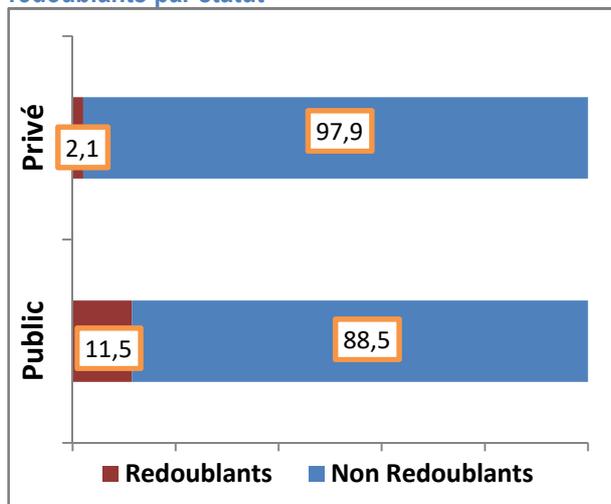
Les domaines « Sciences sociales, commerce et droit » et « Lettres et Arts », ont les proportions des redoublants les plus élevées avec respectivement 12,9 % et 9,8 %. Les plus faibles proportions sont observées dans les domaines « Service » (1,8 %) et « Education » (0,0 %).

Les Cycles Licence (10,4 %) et Doctorat (6,2 %) enregistrent les plus fortes proportions des redoublants tandis que le cycle Master (4,5 %) a la plus faible proportion. Les redoublants au cycle Doctorat concernent essentiellement les filières médecine et pharmacie.

De 2010/2011 à 2019/2020, la proportion des redoublants varie entre 9,7 % et 16,8 %.

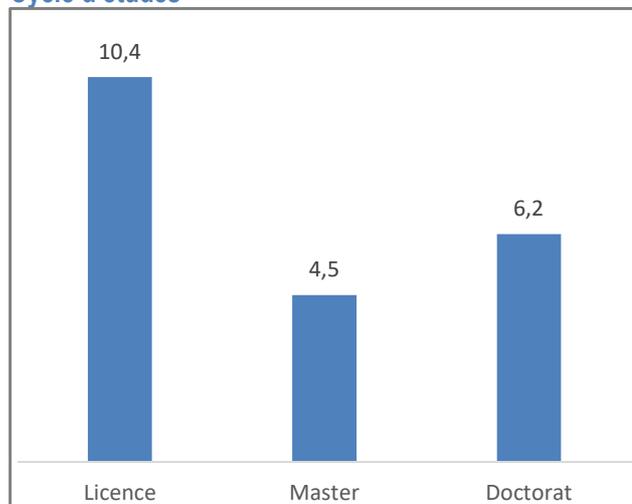
REDOUBLEMENT

Graphique 42: Répartition (%) des redoublants et non redoublants par statut



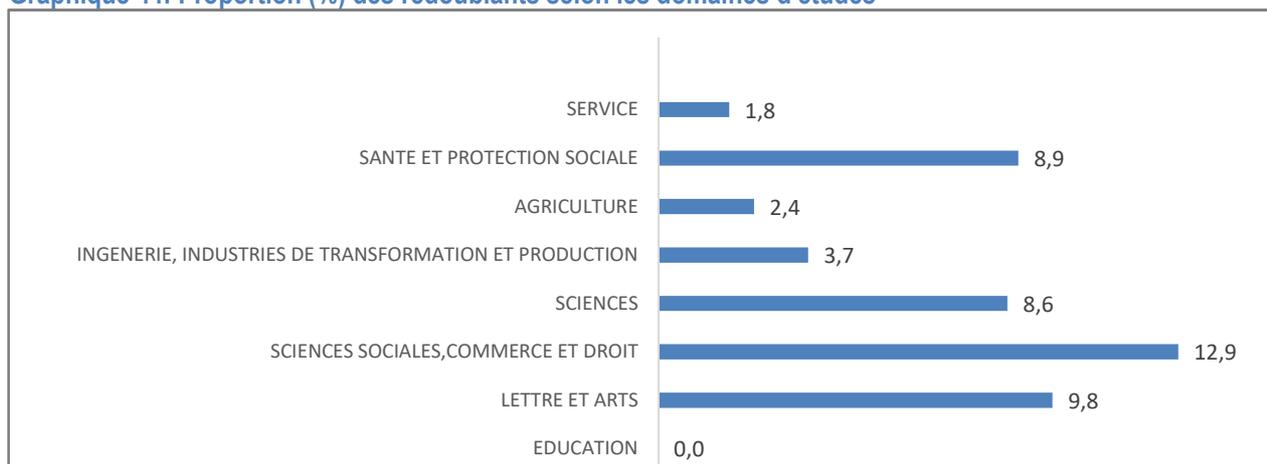
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 43: proportion (%) des redoublants par Cycle d'études



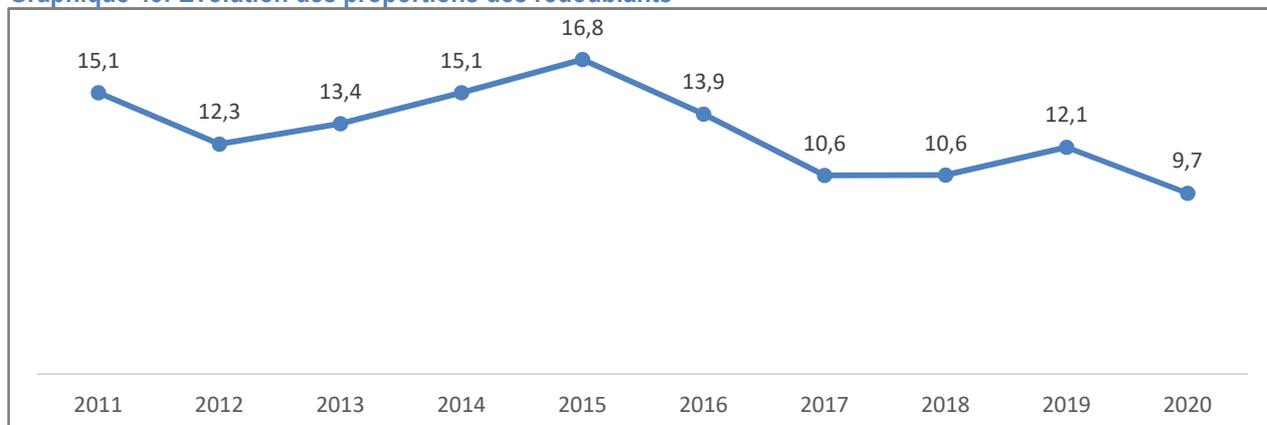
Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 44: Proportion (%) des redoublants selon les domaines d'études



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020

Graphique 45: Evolution des proportions des redoublants



Source: DGESS/MESRSI, enquête statistique annuelle 2019/2020



**Partie V: Budget de
l'enseignement supérieur**

BUDGET

Points saillants

- Baisse de 0,7 % du Budget du MESRSI
- Baisse de la part du budget de l'éducation consacrée au MESRSI

Commentaire

En 2020, la part du budget de l'Etat consacré au secteur de l'Education (MENAPLN et MESRSI) est de 21,0 %, soit environ 561 milliards de F CFA. Cette part est restée statique par rapport à 2019. Sur les neuf dernières années le budget de l'Etat consacré à l'éducation connaît un accroissement moyen annuel de 12,2 %.

En 2020, le budget alloué au MESRSI est de 96 milliards 864 millions. Le taux d'exécution de ce budget au 31 décembre 2020 est de 91,0 %. Par rapport à 2019, le budget du MESRSI a baissé légèrement de 0,7 %. De même, le niveau d'exécution a baissé de 2,8 points de pourcentage.

Sur la dotation totale du secteur éducation en 2020, la part allouée au MESRSI représente 17,3 %. Cette part est en baisse de 1,1 point de pourcentage par rapport à 2019.

La part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est passée de 14,8 % en 2019 à 13,1 % en 2020 soit une baisse de 1,7 point de pourcentage.

Sur la période 2012 à 2020, la part du budget de l'Education consacrée à l'enseignement supérieur est restée toujours inférieure à 25 % même si elle a atteint 23,3 % en 2017.

En 2020, la plus grande part du budget du ministère est consacrée aux transferts courants (67,3 %) suivie de celle des investissements avec une proportion de 22,3 %.

Note méthodologique: les données financières sont considérées jusqu'au 31 décembre 2020.

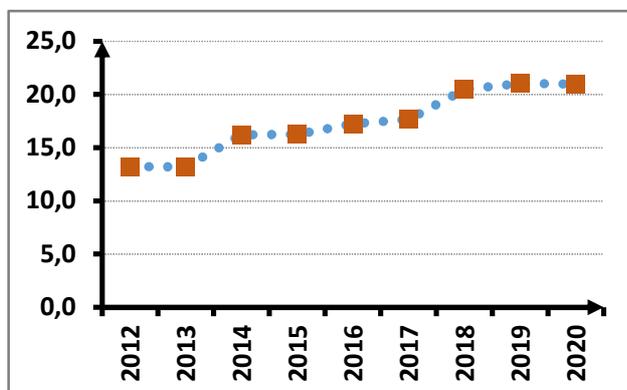
BUDGET

Tableau 22: Situation du budget en 2020

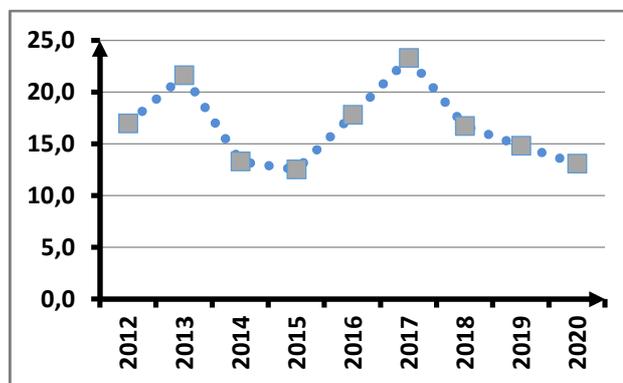
	Budget 2020 (en millions FCFA)	Evolution par rapport à 2019		Evolution par rapport à 2012	
		(en millions FCFA)	en %	(en millions FCFA)	en %
Budget Etat	2 667 516	143 528	5,7	985 490	58,6
Budget éducation	560 137	29 240	5,5	337 767	151,9
Budget Global MESRSI	96 864	- 638	-0,7	10 360	12,0
dont Supérieur	73 331	- 5 423	-6,9	35 541	94,0

Sources : DAF/ MESRSI, CID, circulaire budgétaire 2020 DGB, données au 31 décembre 2020

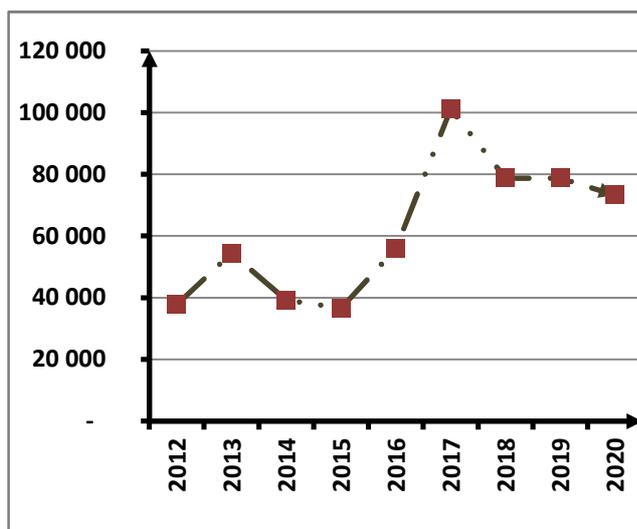
Graphique 46: Evolution de la part (%) du budget de l'Etat consacrée à l'éducation (MENAPLN, MESRSI)



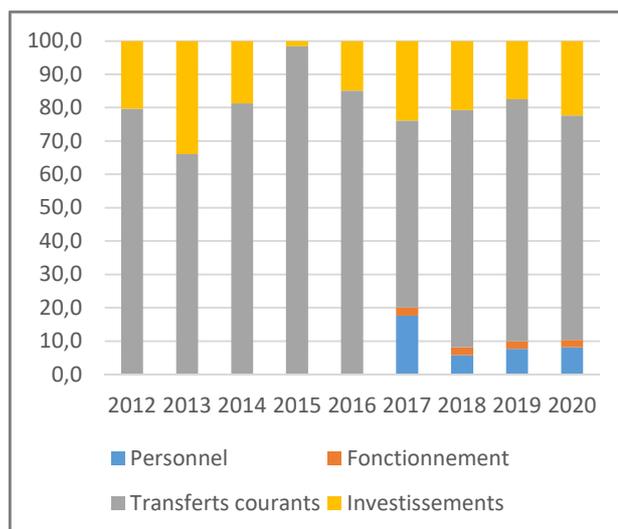
Graphique 47: Evolution de la part (%) du budget de l'éducation consacrée à l'enseignement supérieur



Graphique 48: Evolution du budget (en millions de FCFA) consacré à l'enseignement supérieur



Graphique 49: Evolution de la structure du budget du MESRSI



Sources : DAF/ MESRSI, CID, circulaire budgétaire 2020 DGB, données au 31 décembre 2020

ANNEXE : GLOSSAIRE DES TERMES ET DEFINITIONS

SCOLARISATION, ACCES EQUITE ET MOBILITE	
Indicateur	Proportion d'étudiants par filière
Définition	Nombre d'étudiants d'une filière rapporté au nombre total des étudiants.
Objet	Connaitre les filières les plus attrayantes aux yeux des étudiants
Méthode de calcul	Diviser le nombre d'étudiants d'une filière donnée par le nombre total d'étudiants en une année donnée
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur
Type de désagrégation	Par sexe, par filière, par type d'étude et par nationalité (burkinabè, non burkinabè)
PART DES DIFFERENTS TYPES DE BACHELIERS INSCRITS DANS LES FILIERES SCIENTIFIQUES	
Indicateur	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants
Définition	Nombre d'étudiants sur 100 000 habitants
Objet	Indiquer la proportion d'étudiants dans le pays
Méthode de calcul	Diviser le nombre total d'étudiants par le nombre total de la population
Sources des données	Principalement, les services de scolarité des établissements d'enseignement supérieur et l'institut national de la statistique (Recensement général de la population)
Type de désagrégation	Par sexe
Indicateur	Ratio étudiants / Enseignant permanent (du public)
Définition	Rapport entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques sur le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Objet	Voir le niveau de correspondance entre l'effectif total des étudiants des IESR publiques et le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Méthode de calcul	L'effectif total des étudiants des IESR publiques divisé par le nombre total des enseignants permanents de Rang A et B des IESR publiques
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur, les services de scolarité ou la Direction des Ressources humaines
Type de désagrégation	Par université et Centre Universitaire Polytechnique
SEXE RATIO ETUDIANTS	
Indicateur	Indice de parité Filles/Garçons
Définition	Rapport entre la valeur correspondant au sexe féminin et celle correspondant au sexe masculin
Objet	Mesurer les progrès accomplis sur la voie de la parité entre les sexes en matière de scolarisation. Il est également révélateur du degré du renforcement du statut de la femme dans la société.
Méthode de calcul	Diviser la valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin par la valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin.
Sources des données	Enquête sur l'enseignement supérieur ou service de scolarité
Type de désagrégation	Par niveau d'enseignement, par domaine d'étude, par filière, par type d'établissement (public ou privé) et par situation Géographique ou région.
EFFICACITE INTERNE	
Indicateur	Taux de réussite aux examens du BTS/DUT par sexe
Définition	Rapport entre l'effectif des candidats déclarés admis et l'effectif total des inscrits
Objet	Évaluer l'efficacité de l'enseignement technique
Méthode de calcul	Le nombre de candidats déclarés admis divisé par l'effectif total des inscrits
Sources des données	Les procès-verbaux des délibérations des examens du BTS/DUT

Type de désagrégation	Par sexe, par situation géographique ou région.
Indicateur	Taux d'obtention de la licence en trois ans selon le type de BAC
Définition	Nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire dans une cohorte de bachelier
Objet	mesurer la performance des universités
Méthode de calcul	Diviser Le nombre d'étudiants ayant obtenu leur licence en trois années universitaire par le nombre d'étudiant inscrit en première année de la même génération
Sources des données	scolarité des universités
Type de désagrégation	selon le type de BAC
RESSOURCES, COUT ET DEPENSES	
Indicateur	Dépenses publiques totales pour l'enseignement supérieur en pourcentage du budget national
Définition	Ensemble des dépenses (de fonctionnement et en capital) consacrées à l'enseignement supérieur, exprimé en pourcentage du budget national du gouvernement pour une année donnée.
Objet	Évaluer la priorité accordée à l'enseignement supérieur par les gouvernements par rapport à la valeur perçue d'autres domaines de l'action publique. Cet indicateur montre également l'engagement du gouvernement quant à l'investissement dans le développement du capital humain.
Méthode de calcul	Diviser les dépenses publiques totales de l'enseignement supérieur d'un exercice budgétaire donné, tous ministères et services publics confondus, par le budget national du pays, puis multiplier le résultat par 100.
Sources des données	DAF, ministère en charge de l'économie et des finances
Type de désagrégation	Non applicable
INFRASTRUCTURES ET ŒUVRES UNIVERSITAIRES	
Indicateur	Ratio étudiants/lit
Définition	Rapport entre les capacités des résidences universitaires en lits et l'effectif des étudiants
Objet	Voir le niveau de correspondance entre le nombre de lits des résidences universitaires et le nombre des étudiants
Méthode de calcul	Le nombre de lits des résidences universitaires divisé par le nombre des étudiants
Sources des données	Le service des équipements ou des patrimoines des centres des œuvres universitaires ou du ministère chargés de l'enseignement supérieur et le service de scolarité
Type de désagrégation	Par situation géographique ou région et par type d'établissement (public ou privé)